



S o c i é t é

C o o p é r a t i v e

d ' É t u d e s

e t d e

C o n s e i l

113, rue Saint Maur  
75011 Paris

Tél 33 (0) 1 49 29 42 40

www.geste.com

Société coopérative  
SARL à capital variable  
RCS Paris B 324 420 835  
SIRET 324 420 835 00047 – APE 7320Z

N° TVA FR 19 324 420 835  
N° d'agrément organisme  
de formation 11 752 718 775



PREFET DE LA REGION OCCITANIE

**DRJSCS Occitanie**  
**Plateforme de coordination et d'appui aux départements**

## **Etude sur les jeunes non insérés dans l'Aude et les Pyrénées Orientales**

***Rapport final***

Décembre 2019

Auteurs :

Rodolphe Ejnès  
Liane Desseigne  
Thibaud Girod

## Sommaire

|                                                                                                                                                                            |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Introduction</b>                                                                                                                                                        | <b>4</b>  |
| <b>Partie 1 - Les jeunes non insérés : un sujet à définir pour une analyse pertinente</b>                                                                                  | <b>5</b>  |
| 1.1 Jeunes NEETs, non-insérés, « invisibles » : quelle définition ?                                                                                                        | 5         |
| 1.1.1 Les « NEETs » : la création d'une nouvelle catégorie, pour faire état d'une urgence sociale                                                                          | 5         |
| 1.1.2 Une catégorie qui reflète difficilement le caractère hétérogène des parcours des jeunes ni en emploi, ni en formation                                                | 7         |
| 1.1.3 Jeunes non-insérés, jeunes invisibles, jeunes en errance : une tendance à l'appréhension des publics de par leur rapport aux dispositifs en faveur de leur insertion | 8         |
| 1.2 Les jeunes non accompagnés : les enjeux d'une mobilisation pour l'action publique                                                                                      | 9         |
| 1.2.1 D'une catégorie à un public cible prioritaire des pouvoirs publics                                                                                                   | 9         |
| 1.2.2 Une situation de non recours aux dispositifs d'accompagnement                                                                                                        | 10        |
| 1.2.3 Une mobilisation à l'initiative du jeune, qui peut être facilitée par l'acteur public ?                                                                              | 12        |
| 1.3 Périmètre et méthodologie de l'étude                                                                                                                                   | 14        |
| 1.3.1 Hypothèses                                                                                                                                                           | 14        |
| 1.3.2 Périmètre de l'étude                                                                                                                                                 | 14        |
| 1.3.3 Méthodologie de l'étude                                                                                                                                              | 16        |
| <b>Partie 2 – Le repérage des jeunes, enjeu central des politiques publiques</b>                                                                                           | <b>19</b> |
| 2.1 Les jeunes non insérés représentent une catégorie non homogène, ce qui implique un ciblage complexe                                                                    | 19        |
| 2.1.1 Les jeunes non insérés dans l'Aude et les Pyrénées Orientales : des profils différenciés                                                                             | 19        |
| 2.1.2 Des offres de services limitées pour certaines catégories de jeunes                                                                                                  | 24        |
| 2.2 Des attentes variables qui poussent au raccrochage à des moments spécifiques                                                                                           | 25        |
| 2.2.1 Des attentes des jeunes qui appellent à des réponses à des problématiques différentes                                                                                | 25        |
| 2.2.2 Le raccrochage, un moment clé qui ne peut que difficilement être maîtrisé                                                                                            | 26        |
| 2.3 Des méthodes de communication sur les projets pas toujours adaptées, ce qui débouche sur une faible connaissance des dispositifs chez les jeunes                       | 28        |
| 2.3.1 Les méthodes dites « traditionnelles » de communication ne permettent pas de toucher les jeunes, qui méconnaissent leurs droits                                      | 28        |
| 2.3.2 Des leviers plus ou moins innovants actionnés par les structures                                                                                                     | 29        |

|                                                                                                                                |           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Partie 3 – Des leviers pour favoriser la mobilisation des jeunes</b>                                                        | <b>34</b> |
| 3.1 Un rôle central de l’entourage et des pairs dans la mobilisation                                                           | 34        |
| 3.1.1 La famille et l’entourage, facteurs clés de mobilisation                                                                 | 34        |
| 3.1.2 Les pairs, des relais décisifs dans l’adhésion du public                                                                 | 34        |
| 3.2 Une nécessaire posture bienveillante des structures                                                                        | 35        |
| 3.2.1 Des expériences négatives avec les institutions publiques à l’origine des réticences vis-à-vis de l’accompagnement       | 35        |
| 3.2.2 Des postures facilitantes chez les professionnels                                                                        | 36        |
| 3.2.3 Un enjeu de maintenir le lien et éviter les ruptures de parcours                                                         | 38        |
| 3.3 Des freins périphériques à l’entrée ou à la poursuite de l’accompagnement                                                  | 39        |
| 3.3.1 La mobilité, problématique centrale pour mobiliser les jeunes                                                            | 39        |
| 3.3.2 D’autres freins à prendre en compte pour assurer un accompagnement pertinent                                             | 39        |
| <b>Partie 4 – Enseignements de l’étude et pratiques inspirantes dans le repérage et la mobilisation des jeunes non insérés</b> | <b>42</b> |
| 4.1 Synthèse des réponses aux hypothèses de recherche                                                                          | 42        |
| 4.2 Pratiques inspirantes dans le repérage et la mobilisation des jeunes non insérés                                           | 44        |
| <b>Annexe – Bibliographie</b>                                                                                                  | <b>50</b> |

## Introduction

La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté prévoit dans son engagement n°3, la garantie d'un parcours de formation pour tous les jeunes et notamment des moyens nouveaux pour des solutions d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie des jeunes. Le public des jeunes non insérés, c'est-à-dire ni en études, ni en emploi, ni en formation, apparaît donc comme un public cible. L'Aude et les Pyrénées-Orientales connaissent des problématiques fortes liées à la part importante de jeunes non-insérés. Face à ce constat, la DRJSCS Occitanie souhaite mieux comprendre les ressorts qui expliquent ces situations et les conditions de mobilisation dans ces dispositifs des jeunes non insérés.

La présente étude a vocation à répondre à la problématique suivante : **Qu'est ce qui participe de la mobilisation de jeunes non insérés dans les dispositifs d'insertion socio-professionnelle du territoire ?**

A travers des rencontres avec les professionnels de l'insertion sociale et professionnelle du public jeune, et de jeunes en contact avec ces structures, l'objectif de l'étude est donc de porter un regard sur les modalités de captation des jeunes non insérés, et des attentes des jeunes par rapport aux démarches proposées. De manière plus précise, cette étude poursuit trois objectifs principaux :

- mieux comprendre pourquoi ces jeunes sont dans cette situation (absence de contact avec des structures d'insertion alors que leur situation le nécessiterait) ;
- déterminer les conditions de mobilisation de cette population. Il s'agira en particulier de questionner le rôle des modes de repérage et d'intervention des acteurs du territoire dans cette mobilisation ;
- identifier comment il serait possible de mieux les repérer et favoriser l'accès aux institutions leur proposant un accompagnement.

Ces questionnements s'inscrivent dans une actualité favorable au développement d'actions à destination de ce public. Outre la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, le Plan d'Investissement dans les Compétences prévoit la déclinaison d'un appel à projet à l'échelle régionale « Repérer et mobiliser les publics invisibles et en priorité les plus jeunes d'entre eux », porté en région par les Direccte. La présente étude peut donc participer à la réflexion globale sur ce sujet, en mettant en avant des bonnes pratiques et/ou des attentes des jeunes qui pourront, notamment, inspirer de futurs porteurs de projets.

## PARTIE 1 - LES JEUNES NON INSERES : UN SUJET A DEFINIR POUR UNE ANALYSE PERTINENTE

### 1.1 Jeunes NEETs, non-insérés, « invisibles » : quelle définition ?

L'insertion et l'emploi sont aujourd'hui les points centraux de l'action publique envers la jeunesse. En France, le chômage des jeunes est structurellement plus élevé que parmi le reste de la population. De plus, ce taux est en augmentation tandis qu'il baisse à l'échelle de l'Union Européenne.

En parallèle, il apparaît qu'une partie de ces jeunes ne sont pas accompagnés, en dépit du développement des acteurs et des dispositifs d'insertion. Cela pose la question de la correspondance entre l'action publique et les besoins des jeunes. Plusieurs définitions coexistent aujourd'hui dans l'action publique pour définir cette jeunesse éloignée des dispositifs qui la cible, sur lesquels nous revenons ici.

#### Référentiel des approches étudiées ci-après

- **NEET** : "Neither in Education nor in Employment or Training", soit « ni en études, ni en emploi, ni en formation ». Sont entendus comme « ni en emploi », les chômeurs comme les inactifs.
- **Jeunes non-insérés** : *Définition DREES* : jeunes de 18 à 25 ans qui n'ont pas d'emploi et ne sont ni étudiants, ni élèves, ni stagiaires (jeunes qui se sont déclarés au chômage ou inactifs, même s'ils sont par ailleurs inscrits dans un établissement d'enseignement). *Définition de l'observatoire des territoires* : jeunes de 15 à 24 ans qui ne se sont pas inscrits dans un établissement d'enseignement secondaire ou supérieur et qui n'ont pas d'emploi fût-il occasionnel.
- **Jeunes « invisibles »** : Jeunes de 15 à 29 ans ni en éducation, ni en formation, ni en emploi et ni en accompagnement (thèse Bernot-Caboche<sup>1</sup>)
- **Non-recours** : « Le phénomène du non-recours renvoie à la situation de toute personne qui ne bénéficie pas d'une offre publique, de droits et de services, à laquelle elle pourrait prétendre » (Warin, 2016)

#### 1.1.1 Les « NEETs » : la création d'une nouvelle catégorie, pour faire état d'une urgence sociale

Le terme « NEET »<sup>2</sup> est né en Angleterre à la fin des années 1990 sur le constat **qu'une partie des jeunes, souvent âgés de 16 à 18 ans et sortis du système scolaire précocement, n'étaient pas identifiés par les dispositifs d'accompagnement et d'aide à l'insertion**<sup>3</sup>. Ce terme a alors été mobilisé par des chercheurs anglo-saxons pour étudier les parcours d'insertion des jeunes, dans un contexte où la transition entre la fin de

<sup>1</sup> Thèse de Claire Bernot-Caboche, « La jeunesse « invisible » », 2016 : Les jeunes « invisibles » sont « ni en éducation, ni en formation, ni en emploi [NEET], ni en accompagnement. »

<sup>2</sup> "Neither in Education nor in Employment or Training", soit « ni en études, ni en emploi, ni en formation »

<sup>3</sup> Andy Furlong, « Not a very NEET solution : representing problematic labour market transitions among early school-leavers », *Work, employment and society*, 2006, vol. 20, no 3

la formation et l'accès à l'emploi devenait de plus en plus difficile. Rapidement, les organisations internationales, en collaboration avec des chercheurs, ont stabilisé une définition commune de la catégorie NEET, afin de pouvoir établir des comparaisons plus pertinentes à l'échelle internationale<sup>4</sup> et d'en faire un indicateur destiné à guider l'intervention publique.

En 2010, le taux de NEET est devenu **un indicateur officiel pour la Commission européenne**, et s'appuie sur la définition suivante : sont NEETs les jeunes non-employés (soit demandeurs d'emploi soit inactifs selon les critères du BIT) et n'ayant pas suivi d'études ou de formation dans les quatre semaines précédant l'enquête<sup>5</sup>.

Ainsi, à l'échelle de l'Union Européenne, ont été recensés **en 2016 plus de 6 millions de NEETs âgés de 15 à 24 ans, soit 11,5% de cette classe d'âge**<sup>6</sup>. Selon le rapport sur l'emploi de la Commission Européenne<sup>7</sup>, ce taux est en baisse depuis 2012 (13,2%) mais reste supérieur à celui observé en 2008 (10,9%). Cette évolution est par ailleurs très hétérogène selon les pays (la France connaît une baisse quasi-nulle et reste au-dessus de la moyenne communautaire avec un taux de NEET de près de 12% en 2016<sup>8</sup>).

Toutefois, cette définition, si elle a permis la construction d'un indicateur commun<sup>9</sup> ayant vocation à mesurer ce phénomène et à opérer des comparaisons européennes, n'est pas suffisante pour expliquer **une réalité bien plus complexe**.

#### Le taux de NEET en France

Selon l'enquête Emploi 2015 de l'**Insee**, le taux de NEET en France est de 14,7% des 15-29 ans (allant de 6% pour les 15-19 ans à 20% pour les 25-29 ans, et 18% pour les 20-24 ans).

**Selon l'OCDE**<sup>10</sup>, parmi les 15-29 ans, la France représentait en 2016 le 4<sup>ème</sup> plus haut taux de NEET de l'UE (17,2% de cette classe d'âge).

**Selon Eurostat**<sup>11</sup>, en 2017, la France était 7<sup>ème</sup> au sein de l'UE (11,5% de NEET) si l'on prend compte les 15-24 ans.

**En France, les acteurs de la statistique publique y préfèrent le terme de « jeunes non insérés »,** comme le donne à voir les définitions suivantes :

- DREES : jeunes de 18 à 25 ans qui n'ont pas d'emploi et ne sont ni étudiants, ni élèves, ni stagiaires (jeunes qui se sont déclarés au chômage ou inactifs, même s'ils sont par ailleurs inscrits dans un établissement d'enseignement)
- Observatoire des territoires : jeunes de 15 à 24 ans qui ne se sont pas inscrits dans un établissement d'enseignement secondaire ou supérieur et qui n'ont pas d'emploi fût-il occasionnel

<sup>4</sup> Eurofound, « NEETs – Young people not in employment, education or training : characteristics, costs and policy responses in Europe », Office des publications de l'Union Européenne, 2012

<sup>5</sup> Eurostat, glossaire

<sup>6</sup> « Joint Employment Report, as adopted by the EPSCO Council on 15<sup>th</sup> March 2018 », Commission Européenne, Direction Générale de l'Emploi, des Affaires Sociales et de l'Inclusion, p. 35

<sup>7</sup> Ibid.

<sup>8</sup> Ibid. Voir Figure 20 p. 34

<sup>9</sup> Eurofound souligne dans un rapport de 2012 que la catégorie « NEET » souffre d'une appréciation et de définitions très diverses selon les pays, et institutions, qui ne facilite pas son suivi et la mise en œuvre de démarches communes.

<sup>10</sup> <https://data.oecd.org/fr/youthinac/jeunes-descolarises-sans-emploi-neet.htm>

<sup>11</sup> <https://ec.europa.eu/eurostat/tgm/graph.do?tab=graph&plugin=1&language=fr&pcode=tipslm90&toobox=type>

### 1.1.2 Une catégorie qui reflète difficilement le caractère hétérogène des parcours des jeunes ni en emploi, ni en formation

**La catégorie « NEET » recouvre une réalité très hétérogène<sup>12</sup>**, qui nécessite d'être précisée et surtout contextualisée. En effet, plus qu'une catégorie de population reposant sur des critères stables (tels que l'âge, le sexe...), **il s'agit d'une situation dans laquelle peuvent se trouver des personnes aux caractéristiques socio-économiques diverses**, à plusieurs moments de leur parcours, de manière transitoire ou durable.

Ainsi, « être NEET » renvoie en réalité à **des degrés différents d'éloignement par rapport à l'emploi, aux institutions voire à la vie sociale** (et par conséquent des degrés différents de visibilité aux yeux des institutions). Il est donc important de situer ces épisodes dans un parcours, pour bien en comprendre les caractéristiques, identifier les besoins de ces jeunes, et cibler de manière renforcée ceux qui se trouvent dans une situation de plus grande vulnérabilité. La situation de NEET se superpose en effet souvent avec le cumul de difficultés socio-économiques, qui s'observent dans leur parcours amont (proportionnellement plus de sortants de l'ASE, de mineurs non-accompagnés, de décrocheurs scolaires, de jeunes issus de milieux et de territoires désavantagés) comme en aval du parcours des jeunes (augmentation du risque de chômage longue durée, d'exclusion sociale, etc.).

De nombreuses définitions issues de la littérature scientifique ont cherché à enrichir et compléter la catégorie initiale, et invitent à prendre notamment en compte des variables complémentaires :

- **Les caractéristiques socio-économiques des jeunes**, le territoire de résidence (notamment jeunes issus des QPV ou territoires très ruraux plus exposés à des situations de fragilité et d'exclusion) ;
- **Les éléments de parcours amont** : il apparaît notamment que les mineurs non accompagnés, les sortants de l'ASE, sont plus susceptibles de connaître des épisodes de décrochage, des ruptures de parcours (accidents de la vie...) ;
- **Le rapport à la scolarité, le niveau de qualification**, dont notamment les jeunes ayant quitté précocement le système scolaire, ayant de bas niveaux de qualifications. Ainsi, d'après une note de 2013 du CAE, 85% des NEET n'avaient pas dépassé le lycée, 42% n'avaient pas dépassé le collège<sup>13</sup>, ce qui influe évidemment sur les perspectives de retrouver un emploi ;
- **La posture et le niveau de « mobilisation » des jeunes** : situations d'auto-exclusion volontaire des institutions vs. démarche de recherche active d'un emploi ou d'une formation ;
- **Le rapport aux institutions** : inscription à Pôle emploi, auprès d'une Mission locale par exemple, ou absence complète de lien aux institutions ;

<sup>12</sup> A ce titre, plusieurs travaux soulignent l'importance de donner à voir l'hétérogénéité des parcours que peut recouvrir la catégorie « NEET », pour ne pas en faire une catégorie stigmatisée. voir Gaviria & Mélo, « Introduction : Rapports au travail ici et ailleurs : articulation et tensions », Agora débats/jeunesses, 2018/2 n°79, citant Van de Velde (2016) : « [cette catégorie] rassemble différents états, souvent transitoires au sein des parcours de vie – chômage, congés parentaux, multiples formes d'inactivité non étudiante –, qu'elle fige sous le même libellé. Elle regroupe donc des populations par définition hétéroclites. »

<sup>13</sup> Cahuc, Carcillo, Zimmerman, « L'emploi des jeunes peu qualifiés en France », note du conseil d'analyse économique, n°4, avril 2013

- **Episodes d'exclusion vécus précédemment** : ce jeune a-t-il déjà connu des ruptures dans son parcours ? Si oui, combien de fois ? De manière prolongée ?
- ...

L'analyse de ces critères invite donc à une appréhension des NEET qui dépasse l'analyse d'une situation à un instant « t » et doit s'attacher à comprendre les divers éléments du parcours de ces jeunes. Plus particulièrement, un enjeu central se pose : celui de distinguer les situations qui relèverait davantage d'un épisode transitoire, de celles d'« enfermement » prolongé dans une exclusion, notamment vis-à-vis des institutions.

### **1.1.3 Jeunes non-insérés, jeunes invisibles, jeunes en errance : une tendance à l'appréhension des publics de par leur rapport aux dispositifs en faveur de leur insertion**

Outre le fait de n'être « ni en études, ni en emploi, ni en formation », les jeunes concernés peuvent être accompagnés ou non dans leurs recherches d'emploi, de formation ou encore dans une optique d'insertion sociale. Plusieurs définitions invitent à questionner le rapport des jeunes ni en emploi, ni en formation aux dispositifs qui leur sont destinés.

Si la notion de **jeunes en errance** ne relève pas d'une définition précise et partagée<sup>14</sup>, elle fait référence à un public vulnérable en situation d'exclusion, défini le plus souvent comme revendiquant leur statut de marginalité. A ce titre les jeunes en errance s'inscrivent difficilement dans les dispositifs d'accompagnement, ce qui a pu conduire les professionnels de l'insertion à revisiter leurs modalités d'actions<sup>15</sup>. En 2013, des travaux initiés par la direction générale de la santé, permettaient d'avancer avec prudence que les jeunes en errance seraient entre 10 000 et 30 000 en France<sup>16</sup>.

Reprenant les travaux de Didier Fassin<sup>17</sup> on peut qualifier les **jeunes « distants »** comme des publics souffrant de leur exclusion sociale, de leurs conditions de vie ou encore de leur position dans la société. Leur statut de public à la fois « marginal » et « fragile » les place dans une situation de double handicap quant à leur intégration.

La notion d'invisibilité renvoie quant à elle au rapport des jeunes aux accompagnements sociaux, éducatifs et professionnels qui peuvent leur être proposés. Dans sa thèse, Claire Bernot-Caboche s'est attachée à définir les jeunes invisibles en les distinguant des jeunes visibles c'est-à-dire « en éducation, en formation ou en emploi ». Elle donne à voir 4 niveaux d'invisibilités :

- Les invisibles degré 1 : en emploi précaire
- Les invisibles degré 2 : en accompagnement long
- Les invisibles degré 3 : en accompagnement court
- Les invisibles degré 4 : sans aucun statut

Dans cette typologie, on constate que seuls les invisibles de degré 4 renvoient au cumul d'une situation de NEET et d'une absence d'accompagnement institutionnel du jeune.

<sup>14</sup> Rothé, Céline. « « Jeunes en errance ». Les effets pervers d'une prise en charge adaptée », *Agora débats/jeunesses*, vol. 54, no. 1, 2010, pp. 87-99.

<sup>15</sup> François Chobeaux, « Jeunes en errance et accompagnement social », *Journal des anthropologues*, Hors-série | 2011, 115-128.

<sup>16</sup> François Chobeaux; Marie-Xavière Aubertin, *Jeunes en errance et addictions*, Juin 2013, CEMEA, [http://www.cemea.asso.fr/IMG/pdf/jeune\\_errance\\_2013-2.pdf](http://www.cemea.asso.fr/IMG/pdf/jeune_errance_2013-2.pdf)

<sup>17</sup> Cf. Didier Fassin, *Des maux indicibles. Sociologie des lieux d'écoute*. Paris, 2004.



Aujourd'hui, ce terme générique est le plus souvent employé pour ce cas. Le constat de l'invisibilité de ces jeunes est pour autant nuancé par certains acteurs. Un travail collectif réalisé à l'échelle des missions locales des Hauts de France a permis de dresser le constat que « *nombre de jeunes invisibles sont en fait déjà visibles par d'autres* », que ce soit d'autres acteurs de l'insertion (concurrence des dispositifs) ou de structures qui ne relèvent pas de l'insertion mais de la socialisation des jeunes (santé, culture, sport...).

On notera que c'est le terme de « jeunes invisibles » qui a été repris dans le cadre de l'appel à projet « Repérage et mobilisation » du Plan d'Investissement dans les Compétences. Il a pour objectif de soutenir le repérage et la remobilisation des « invisibles », notamment les jeunes sans emploi ni formation ni qualification (NEETs).

## 1.2 Les jeunes non accompagnés : les enjeux d'une mobilisation pour l'action publique

### 1.2.1 D'une catégorie à un public cible prioritaire des pouvoirs publics

**La diffusion du concept des NEETs a abouti à en faire une catégorie de l'action publique et un public-cible des politiques de l'emploi.** Cette évolution tient en partie à sa mobilisation croissante par les institutions transnationales, notamment l'Union Européenne ou l'OCDE. Cette notion apparaît notamment dans le cadre de **l'initiative « Jeunesse en mouvement » au sein de la stratégie européenne 2020 pour l'emploi et est promue dans la lutte contre le chômage des jeunes**. Au cœur de son programme d'action pour la jeunesse, l'Union européenne a fait des NEETs une cible prioritaire, notamment au travers des programmes suivants :

- **la Garantie pour la Jeunesse**<sup>18</sup>, mise en place en 2013, qui vise « *à ce que tous les jeunes de moins de 25 ans se voient proposer un emploi de qualité, une formation, un stage ou un apprentissage dans les quatre mois suivant la perte de leur emploi ou leur sortie de l'école* », fait des NEET une cible et un indicateur de mesure de la performance de cette politique,
- **l'Initiative pour l'emploi des jeunes**<sup>19</sup> (IEJ) met en œuvre la Garantie pour la Jeunesse, et cible en particulier les territoires où le taux de chômage des jeunes est le plus élevé<sup>20</sup>. Ce dispositif soutient les politiques nationales dans le repérage des NEETs, leur accompagnement dans l'élaboration d'un projet professionnel et d'accès à l'emploi, l'aide à l'insertion professionnelle (via l'immersion en milieu professionnel) et l'accès à la formation certifiante, pré-qualifiante ou qualifiante.
- **le Fonds d'Ajustement à la Mondialisation** (FEM) : au-delà du FSE et des fonds structurels européens, le FEM permet de mobiliser des outils d'accompagnement au retour à l'emploi, et d'accompagner notamment des jeunes NEET.

**En France, la catégorisation des NEET ne s'inscrit pas dans le cadre « habituel » des politiques de l'emploi à destination des jeunes**, qui s'appuie sur un arsenal de dispositifs conçus pour répondre à des besoins spécifiques, au regard de profils de jeunes

<sup>18</sup> <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1079&langId=fr>

<sup>19</sup> <http://www.europe-en-france.gouv.fr/Centre-de-ressources/Actualites/L-IEJ-qu-est-ce-que-c-est>

<sup>20</sup> En France, 13 régions et 3 départements

définis sur la base de critères objectifs (jeunes non-qualifiés, jeunes décrocheurs, jeunes demandeurs d'emploi, jeunes résidents en QPV...).

Cette catégorisation a ainsi en partie heurté les approches françaises qui l'utilisaient assez peu, jusqu'à récemment, les pouvoirs publics français lui préférant des approches moins statiques (dans un contexte où le parcours de la majorité des jeunes est fluctuant) et regrettant que cette catégorie occulte les questions de qualité de l'emploi (elle ne cible pas les jeunes se situant dans des parcours d'emploi fragiles, en temps partiel subi ou dans des contrats précaires<sup>21</sup>).

Néanmoins, face à une **situation d'emploi critique pour les jeunes post crise**, à compter de 2013, le soutien à l'emploi et à la formation des jeunes a été **remis au centre de l'agenda politique français**. Selon la note n°40 du conseil d'analyse économique, les jeunes NEET (et plus particulièrement ceux dont le niveau d'éducation est inférieur ou égal au premier cycle de l'enseignement secondaire) « forment le « noyau dur » du chômage des jeunes qui, lui-même, constitue le « noyau dur » du chômage en France. » Dans le cadre du **Plan priorité Jeunesse**, un document portant une vision transversale des actions à envisager pour la jeunesse (emploi, éducation, santé, logement...), ont notamment été portés, les dispositifs d'emplois d'avenir, de contrats de génération et de mise en œuvre d'une Garantie jeune<sup>22</sup>.

Par ailleurs, à compter de 2014, la mise en œuvre de la **Garantie Européenne pour la Jeunesse et l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ)** est venue progressivement traduire en France l'engagement de l'Union européenne face à l'urgence de la situation des jeunes NEET.

Cet engagement en France s'est ainsi appuyé sur de nombreux dispositifs préexistants pour répondre à l'urgence de la situation des jeunes NEETs tout en introduisant des évolutions au regard des politiques de l'emploi à l'œuvre depuis plus de quarante ans en France.

Malgré ces évolutions récentes, **un des principaux enjeux de l'intervention en direction des jeunes NEETs reste celui de leur identification et de leur captation**. Ainsi les principaux dispositifs des politiques de l'emploi en faveur des jeunes en France peinent encore à toucher les jeunes accumulant les problématiques lourdes et étant potentiellement les plus exposés à l'exclusion sociale.

### 1.2.2 Une situation de non recours aux dispositifs d'accompagnement

Le questionnement des freins à l'appropriation des dispositifs appelle à une littérature protéiforme et invoque inéluctablement la question du « non recours », telle que définie par Philippe Warin<sup>23</sup> comme la **situation de toute personne qui ne bénéficie pas d'une offre publique, de droits et de services, à laquelle elle pourrait prétendre**. Il est alors pertinent d'interroger les différents types de non-recours et les logiques qui y président.

Schématiquement, l'étude de la littérature permet d'identifier différents types de freins générant des situations de « non-recours » :

<sup>21</sup>Valentina Cuzzocrea, « Chapitre 5: La catégorie des NEET : quel avenir ? », art cit.

<sup>22</sup>Comité Interministériel de la Jeunesse, *Plan Priorité Jeunesse*, s.l., 2013.

<sup>23</sup> **Philippe Warin**, *Le non-recours aux politiques sociales*, Presses universitaires de Grenoble, 2016

- **la non-connaissance** : une personne éligible à un dispositif est en non-recours parce qu'elle ne connaît pas le dispositif d'aide en question, ou ne sait pas comment y accéder, ou ne pense pas être éligible.
- **la non-demande** : une personne éligible et informée est en non-recours car elle n'a pas sollicité l'aide :
  - par contrainte : découragement devant la complexité de l'accès, difficultés d'accessibilité (distance, mobilité), difficulté à exprimer des besoins, etc.
  - ou par choix, en raison d'une possible non-adhésion aux principes de l'offre, par manque d'intérêt pour l'offre (analyse des coûts/avantages), pour préserver son estime de soi, etc.
- **la non-réception** : une personne éligible demande une aide, mais ne reçoit rien ou uniquement une partie de cette aide, car elle abandonne la demande, est inattentive aux procédures, en raison d'un dysfonctionnement du porteur de projet<sup>24</sup>, etc.
- **la non-proposition** : « une personne est éligible mais les intermédiaires sociaux ne lui proposent pas ses droits en raison de leur manque d'information, d'une anticipation des effets de l'offre sur le bénéficiaire ou de représentations sur le bénéficiaire »<sup>25</sup>.

D'autres travaux, à l'initiative de la CNAF (Math & Van Orschoot, 1996), définissent quatre types de non-recours au regard des situations qui y conduisent :

- **primaire** (l'utilisateur n'a pas fait la demande),
- **secondaire** (l'utilisateur a fait la demande mais elle n'a pas abouti),
- **partiel** (prestation perçue à un montant inférieur à celui potentiellement dû)
- **total** (l'utilisateur a fait la demande mais la prestation n'est pas servie).

Les auteurs proposent également une distinction entre les durées de non-recours : **temporaire** (délai entre le moment où l'utilisateur est éligible et celui où il demande la prestation), **permanent** (délai entre le moment où l'utilisateur devient éligible et celui où il ne l'est plus, la demande n'ayant pas été faite) et **frictionnel** (délai entre le moment où la demande est faite et le moment où la prestation est effectivement perçue).

Cette **perspective temporelle** du non-recours intéresse également le sujet de la non-insertion. En effet, les situations de précarité (intérim, travail saisonnier etc.) ou encore le rapport des jeunes à leur propre parcours peuvent entraîner un détachement temporaire des institutions, qu'il soit contraint ou lié à une position d'attente.

Selon les calculs de Claire Bernot-Caboche, les « invisibles de degré 4 » (sans statut ni accompagnement) représentent, selon les données prises en compte, entre 4 et 9% des jeunes. Du fait de l'ampleur de la problématique, au cœur de la lutte contre le chômage et la pauvreté, les jeunes non-insérés représentent un objectif de plus en plus présent dans les politiques publiques. Pour reprendre les termes de Claire Bernot-Caboche, il est en effet autant question de stopper le « **flux** » (décrochage éducatif notamment) et gérer le « **stock** » (jeunes précaires). Face à cet enjeu d'ampleur, les pouvoirs publics sont amenés à s'appuyer sur l'ensemble des acteurs pouvant potentiellement contribuer à l'action menée en faveur de ce public.

<sup>24</sup> Rapport d'information n° 388 (2013-2014) de M. Yannick VAUGRENARD, fait au nom de la Délégation sénatoriale à la prospective, déposé le 19 février 2014 « Comment enrayer le cycle de pauvreté ? Osons la fraternité ! ». <http://www.senat.fr/rap/r13-388/r13-38818.html>. A partir de l'audition par le Sénat de Philippe Warin. Voir aussi la classification européenne de Daly, 2002.

<sup>25</sup> MAZET, Pierre, (2016) « Entretien de Pierre Mazet, chercheur à l'Odenore (chapitre 9, 98-102) », in Journal RESOLIS #15 « La pauvreté en France. Des solutions locales pour une action globale ».

### 1.2.3 Une mobilisation à l’initiative du jeune, qui peut être facilitée par l’acteur public ?

Il est possible d’appréhender la mobilisation des jeunes distants des dispositifs d’insertion socio-professionnelle selon trois moments<sup>26</sup> :

1. **La captation** est un terme emprunté aux sciences économiques<sup>27</sup>. La captation décrit le moment du premier contact entre prescripteur(s)/professionnel(s) et jeunes ainsi que le temps en amont de ce contact initial. De ce fait, la captation renvoie à la capacité des projets de cibler et être connus de leur public, et donc à le toucher.
2. Dans la littérature scientifique **l’adhésion** est classiquement décrite comme un processus proche de la croyance se caractérisant par une soumission immédiate et inconsciente à un ordre établi<sup>28</sup>. Des travaux plus récents actualisent les usages du terme en invitant à comprendre l’adhésion comme un processus intervenant en aval de la captation et, dès lors, graduellement plus avancé que celle-ci. **L’adhésion se définit ainsi comme le moment où la captation initiale se traduit par une mobilisation.** Cela peut être la manifestation d’un intérêt partagé, l’inscription ou la déclaration de participation à un projet, l’appropriation par les jeunes d’éléments du discours de captation etc<sup>29</sup>.
3. **La fidélisation** constitue la troisième phase dans l’analyse des liens entre jeunes et projets. Elle se crée au travers d’un programme d’actions ayant pour objectif la pérennisation de l’adhésion des jeunes bénéficiaires au projet. La fidélisation peut comprendre à la fois une dimension verticale – entendue comme l’attache individuelle de chaque jeune au projet – et une dimension horizontale – les liens qui se créent entre les jeunes formant ensemble un groupe autour du projet. NB. Cette troisième phase prend sens pour les projets qui s’inscrivent dans la durée.

Ces trois temps de mobilisation structurent et rythment les interactions entre porteur(s)/prescripteur(s)/autre(s) professionnel(s) et jeunes. Ainsi, **plusieurs axes d’analyses permettent d’expliquer les difficultés à toucher les jeunes pour des projets d’insertion sociale et professionnelle**, à chaque temps de mobilisation :

- **Le dispositif n’est pas connu du public cible** : défaut de ciblage, manque de communication, mauvais canaux ou contenu de communication ;
- Les objectifs du dispositif ou son articulation avec d’autres est mal appréhendé au regard de la **concurrence entre dispositifs** sur le territoire, il peut exister une difficulté à construire les parcours des jeunes entre les partenaires du territoire ;
- **Le dispositif ne répond pas aux attentes du public cible (fonctionnement, contenu)** : temporalité de la réponse, pas de souhait de s’inscrire dans un parcours ;

<sup>26</sup> GESTE/CREDOC, Etude sur les conditions de mobilisation des jeunes guadeloupéens dans le dispositifs d’insertion socio-professionnelle, Fonds d’Expérimentation pour la Jeunesse, Publication à venir

<sup>27</sup> Cf. Franck COCHOY, La captation des publics entre dispositifs et dispositions, ou le petit chaperon rouge revisité : La captation des publics : « c’est pour mieux te séduire, mon client », Presses Universitaires du Mirail, 2004, pp. 11-68.

<sup>28</sup> Cf. Pierre BOURDIEU, Le sens pratique, Paris, Ed. de Minuit, 1980.

<sup>29</sup> La frontière entre la captation et l’adhésion peut différer d’un projet à l’autre. Par exemple, dans le cas de MAGASP, la captation correspond à l’ensemble du temps en amont d’une première, alors que pour la BGE, la première réunion d’information s’inscrit dans la captation.

- **Les jeunes ciblés ne s'identifient pas comme destinataires** car n'appréhendent pas leur besoin

Sur ce dernier point, la **notion de « déclic »** peut permettre de mieux appréhender les conditions de mobilisation de ces jeunes. Dans le cadre de la réflexion sur le passage des jeunes d'une situation de non-insertion à la mobilisation dans les dispositifs d'accompagnement socioprofessionnel, les **travaux de thèse de Benjamin Vial** apporte un éclairage par son centrage sur la question du « déclic ».

En effet, l'auteur interroge ici la question du non-recours au travers du cheminement des individus jusqu'aux institutions, envisageant le déclic comme un changement de dimension temporelle, biographique et identitaire. Cette notion renvoie à la façon qu'ont les individus d'objectiver leur situation, leurs besoins et ainsi de faire évoluer leur rapport aux institutions et dispositifs. Trois modes de « déclic » sont ici identifiés :

- le déclic se produisant en amont du retour (l'envie d'une autre vie, où le retour est un moyen d'accéder à une certaine situation)
- le retour étant envisagé comme déclic (le besoin de ré-affiliation, où le retour aux institutions est envisagé comme un retour à la norme sociale)
- le déclic est attendu (retour à la case départ) : ce cas ne constitue pas le centre de la présente étude car il concerne les jeunes n'ayant pas pris contact avec les institutions. Il reste cependant pertinent dans l'analyse des leviers de mobilisation des jeunes non-insérés.

Cette approche permet de rechercher un lien direct entre le « déclic », et les modalités de captation/adhésion/fidélisation, pour déterminer les moyens les plus efficaces pour permettre le raccrochage. La présente étude a vocation à apporter des éléments sur ce sujet dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales.

## 1.3 Périmètre et méthodologie de l'étude

Pour apporter de la connaissance sur la situation des jeunes sur les territoires ciblés, nous nous sommes appuyés sur des hypothèses de recherche.

### 1.3.1 Hypothèses

L'étude de la littérature existante sur les jeunes non insérés et les entretiens réalisés dans la phase de cadrage, nous permettent de dresser les premières hypothèses sur **les conditions/leviers de mobilisation des jeunes non insérés dans les dispositifs d'insertion socio-professionnelle**.

| Thèmes                                                                                                   | Hypothèses générales                                                                                                                                                                                                                        |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Hypothèses relatives aux jeunes non insérés dans des dispositifs d'accompagnement socio-professionnels   | La connaissance de l'offre de service, qui diffère en partie du fait du parcours dans la scolarité, permet aux jeunes d'intégrer des dispositifs d'insertion                                                                                |
|                                                                                                          | Les jeunes s'estiment éligibles et concernés par le dispositif du fait d'une information via l'entourage (famille, structures de socialisation/loisirs/les pairs)                                                                           |
|                                                                                                          | L'évolution de la situation individuelle du jeune (événements externes dans le parcours notamment) le conduit à faire évoluer l'appréhension qu'il a de son besoin et de l'utilité de l'accompagnement, et peuvent faciliter le raccrochage |
|                                                                                                          | Le défaut d'adhésion résulte du rejet institutionnel plus général, qui rend non pertinents les leviers de mobilisation proposés                                                                                                             |
|                                                                                                          | Les jeunes raccrochent à un dispositif suite à un « déclic » dans leur parcours (envie d'une autre vie, besoin de ré-affiliation)                                                                                                           |
| Hypothèses relatives à l'offre de service proposée par les dispositifs d'insertion socio-professionnelle | La définition et connaissance du public cible rend possible la mise en place de modalités pertinente de repérage et de mobilisation, qui sont différentes selon les profils des jeunes ciblés                                               |
|                                                                                                          | La difficulté de captation des jeunes provient d'un manque de visibilité des projets (communication, accès à l'information)                                                                                                                 |
|                                                                                                          | Les territoires de résidence des jeunes impactent la capacité à recourir à une offre de service adaptée (mobilité)                                                                                                                          |
|                                                                                                          | Le contenu de l'offre de service ne correspond pas aux attentes et besoins des jeunes ce qui limite leur adhésion                                                                                                                           |
|                                                                                                          | L'adaptation des postures professionnelles est nécessaire pour permettre l'adhésion et/ou la fidélisation de ce public                                                                                                                      |

### 1.3.2 Périmètre de l'étude

La présente étude vise à porter un regard sur les **jeunes non insérés** sur le territoire selon une approche large, c'est-à-dire les **jeunes ni en étude, ni en formation, ni en emploi, en particulier ceux qui ne sont pas accompagnés pour répondre à ces situations** (ou ceux qui ont connu ce type de situation).

Ainsi, le **niveau de qualification n'est pas pris en compte comme une variable de ciblage**, des jeunes qualifiés pouvant être concernés par une des situations décrites.

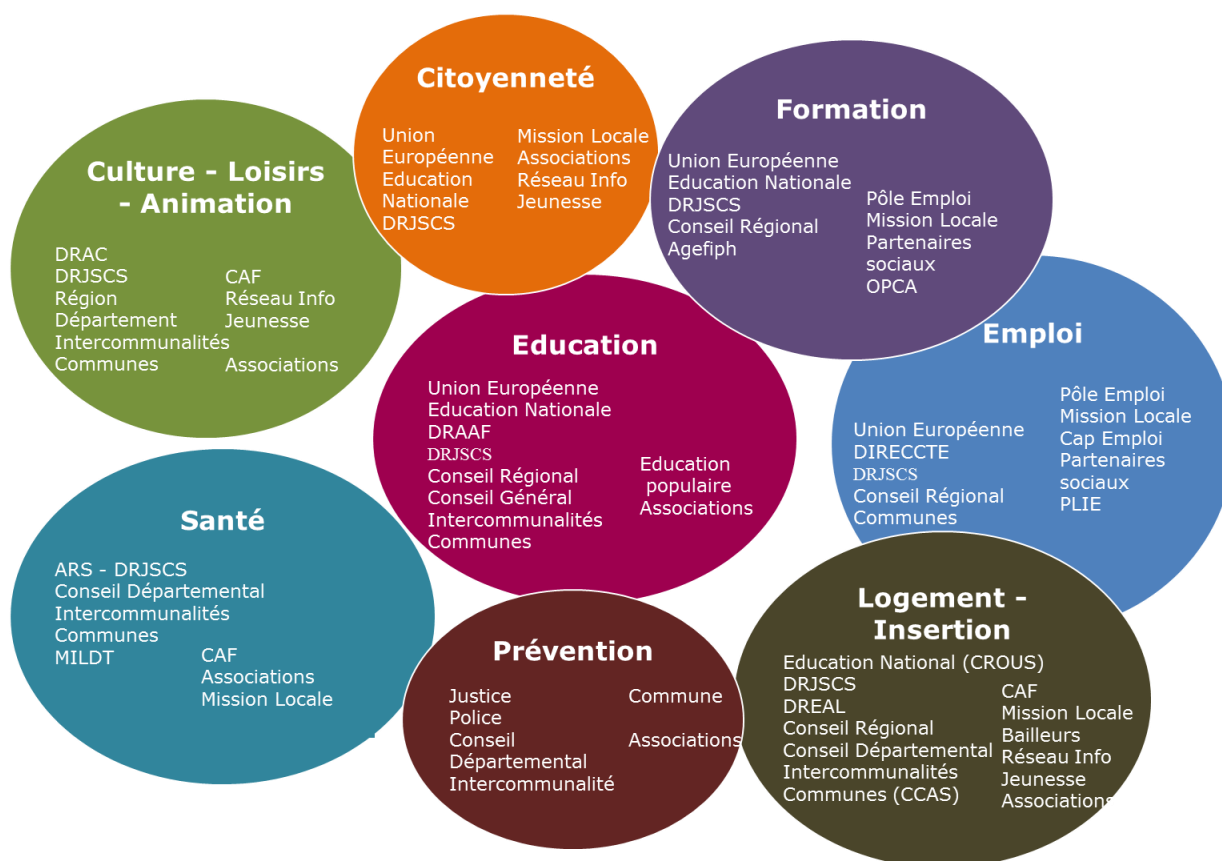
Le choix est fait de ne pas s'intéresser directement à la notion de jeunes invisibles. Cette notion est jugée peu pertinente par certains acteurs de l'insertion, car un jeune est par définition invisible pour certains, mais ne l'est pas forcément pour d'autres (exemple de la participation dans un club sportif, ou à tout autre dispositif/programme qui ne serait pas visible pour d'autres acteurs...).

**Le périmètre de l'étude couvre les jeunes entre 16 et 29 ans.** La borne inférieure est pertinente car cet âge correspond à la fin de l'obligation scolaire et à l'âge minimum pour bénéficier de l'offre de services des Missions locales (principal acteur de l'insertion socio-professionnelle sur les territoires). Si l'accompagnement des Missions locales est proposé jusqu'à 26 ans (comme une part importante des politiques publiques à destination du public jeune), le choix est fait d'élargir cette approche, la jeunesse étant prise en compte ici en tant qu'état, liée à une situation de parcours déconnectée d'insertion sociale. Comme précisé ci-dessus, la notion de jeunesse est ainsi mouvante, et cette borne large permet de prendre en compte un public plus important rencontrant des problématiques proches.

D'un point de vue territorial, les départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales sont ciblés. Nous nous intéresserons à l'ensemble de ces territoires, en particulier aux potentielles différences infra-départementales. Ainsi, les analyses ne portent pas spécifiquement sur les territoires dits fragiles (QPV, ZRR).

Comme indiqué précédemment, certains publics sont surreprésentés chez les jeunes non insérés. C'est par exemple le cas des jeunes issus de l'aide sociale à l'enfance (ASE), des mineurs non accompagnés, ou encore des jeunes issus de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Le parti pris de cette étude exploratoire était de rester généraliste dans un premier temps et de ne pas se focaliser sur des publics spécifiques.

Comme précisé précédemment, il existe plusieurs catégories de structures susceptibles d'accompagner les jeunes pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle. La cartographie suivante donne à voir les acteurs pouvant intervenir en fonction des thématiques et des besoins des jeunes (liste non exhaustive) :



Dans le cas présent, il s'agit de cibler les acteurs les plus impliqués dans les reprises de contact avec des jeunes non insérés, soit particulièrement :

- Les membres du Service Public de l'Emploi, en premier lieu les Missions locales ;
- Les acteurs des PAIO<sup>30</sup> (points information jeunesse (PIJ), points accueil écoute jeunes (PAEJ)...)
- clubs de prévention spécialisée ;
- Les acteurs associatifs pouvant porter des dispositifs spécifiques de ciblage et de remobilisation.

### 1.3.3 Méthodologie de l'étude

L'étude a été conduite en trois phases consécutives :

| Etapas Phase 1 : Lancement et cadrage de la mission                                                         |  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| Echange de lancement                                                                                        |  |
| 3 entretiens de cadrage: DRJSCS, DDCS/PP Aude et Pyrénées-Orientales                                        |  |
| Analyse documentaire sur les jeunes non insérés en France et en Occitanie                                   |  |
| Stabilisation de la problématique et élaboration des outils de recueil                                      |  |
| Etapas Phase 2 : Investigations                                                                             |  |
| Prise de contact et organisation des visites dans 6 structures d'insertion                                  |  |
| Rencontre avec des professionnels en contact avec les jeunes lors d'entretiens collectifs dans 5 structures |  |

<sup>30</sup> Points accueil insertion orientation



|                                                                                           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| Entretiens avec des jeunes (autant que possible identifiés comme anciennement invisibles) |
| Rédaction d'un rapport intermédiaire sous format PowerPoint                               |
| <b>Etapas Phase 3 : Recommandations</b>                                                   |
| Capitalisation des réflexions et actions conduites sur le sujet                           |
| Rédaction d'un rapport final                                                              |
| Restitution de l'étude                                                                    |

### Phase 1 – Cadrage de l'étude

Une note de cadrage a été remise à l'issue de la 1<sup>ère</sup> phase de l'étude. Elle s'est appuyée sur des entretiens avec les Directions Départementales de la Cohésion Sociale de l'Aude et des Pyrénées-Orientales (réalisés au cours du mois de janvier et février 2019), et sur une revue de littérature.

### Phase 2 – Investigations de terrain

Des investigations de terrain ont été réalisées auprès de 5 structures parmi celles identifiées au cours des entretiens de cadrage. Au total, ont été interrogés 14 professionnels et 37 jeunes.

|                            |                                         | Professionnel(s)                                                                                                    | Jeunes                                                                         |
|----------------------------|-----------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Aude</b>                | <b>Mission Locale du Grand Narbonne</b> | Entretien direction<br>Entretien collectif : 1 conseillère GJ et 2 conseillers généralistes                         | Entretien collectif : 12 jeunes entre 18 et 25 ans<br>3 entretiens individuels |
|                            | <b>PIJ de Capendu</b>                   | Entretien individuel avec la directrice                                                                             | 3 entretiens individuels                                                       |
|                            | <b>Mission Locale de l'Ouest Audois</b> | Entretien direction<br>Entretiens individuels : 3 conseillers en insertion                                          | Entretien collectif : 12 jeunes en GJ entre 16 et 24 ans                       |
| <b>Pyrénées Orientales</b> | <b>Mission Locale de Perpignan</b>      | Entretien direction<br>Entretien collectif : 2 conseillères GJ et 2 généralistes<br>Entretien avec un médiateur QPV | 3 entretiens individuels                                                       |
|                            | <b>ER2C</b>                             | Entretien direction<br>Coordinatrice ER2C<br>Formatrice ER2C                                                        | 4 entretiens individuels                                                       |

Pour rappel, les trois types de structures rencontrés visent le public jeune, mais pas tout à fait avec la même approche :

- La mission locale est un espace d'intervention au service des jeunes. Chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé dans le cadre de ses démarches. Les structures d'accueil doivent apporter des réponses aux questions d'emploi, de formation mais aussi sur le logement ou la santé ;

- Ouvert à tous, le PIJ, a pour mission d'aider les jeunes (de 16 à 25 ans) à trouver des informations sur tous les sujets qui les concernent ou les intéressent. Il réalise un accueil libre et anonyme des jeunes cherchant des informations de type généraliste aussi bien en matière d'orientation professionnelle et scolaire que de vie quotidienne (logement, droit, santé, loisirs, culture, mobilité internationale...) ;
- L'école de la 2e chance accueille les jeunes de 16 à 25 ans en voie d'exclusion, sans emploi ni qualification. Elle propose une formation permettant de s'insérer professionnellement et socialement. La durée de formation est variable et le jeune est rémunéré. Le but est qu'en fin de formation, le jeune ait accès directement à un emploi ou qu'il puisse intégrer une formation professionnelle.

Sur les 5 structures rencontrées le choix a été fait de rencontrer plusieurs missions locales afin de s'assurer de pouvoir échanger avec des jeunes ayant connu une période de non-insertion. De ce fait, le présent rapport s'appuie majoritairement sur des expériences de Missions Locales.

### Phase 3 – Pistes de travail

La phase 3 de l'étude a constitué en la rédaction du présent rapport, et à la production de fiches sur des actions développées pour répondre à la même problématique sur d'autres territoires, en proposant différentes logiques d'actions. Afin de mettre en avant différentes logiques d'action, 5 pratiques ont été retenues :

- Les trophées de l'innovation pour le repérage des jeunes « invisibles » par l'AREFIE des Hauts-de-France, visant à valoriser les innovations locales en termes d'approches de repérage ;
- La « boussole des jeunes », plateforme numérique d'orientation des jeunes vers les acteurs locaux, développée par la DJEPVA<sup>31</sup> ;
- Impact Jeunes, démarche ciblée sur 3 cités des Bouches-du-Rhône afin d'aller vers les jeunes pour créer un parcours d'insertion ;
- DECLIC, accompagnement court des jeunes décrocheurs afin d'établir leurs attentes en amont d'un parcours, financé par la région Occitanie ;
- La mission de Service Civique « Contribuer à la lutte contre le décrochage scolaire », permettant d'agir « de pair à pair » contre le décrochage, avec un jeune à la fois parrain et « tiers neutre entre l'école et les élèves.

Ainsi, il s'agit de donner à voir des démarches mobilisant des logiques « Aller vers », d'approche « guichet », ou encore de mobilisation des jeunes via le relais de l'entourage et/ou des pairs.

---

<sup>31</sup> Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

### 2.1.1 Les jeunes non insérés dans l'Aude et les Pyrénées Orientales : des profils différenciés

Le recensement principal de la population 2015 dénombre en Occitanie 916 400 jeunes âgés de 16 à 29 ans, soit 17% de la population régionale (proche des 17,8% observés au national). Parmi eux, 22,3% sont ni en emploi ni en formation, soit une part de NEETs élevée par rapport à la moyenne nationale de 20,4% à l'échelle de la France métropolitaine. Cela représente 204 100 NEETS en 2019.

Population des 16 à 29 ans : poids des NEETs par département (en %)

■ Jusqu'à 20%  
 ■ de 20,1% à 23%  
 ■ De 23,1% à 25%  
 ■ De 25,1% à 28%  
 ■ Plus de 28%

| Département         | Poids des NEETs (%) |
|---------------------|---------------------|
| LOZERE              | 17,3%               |
| AVEYRON             | 17,2%               |
| TARN-ET-GARONNE     | 24,0%               |
| TARN                | 22,6%               |
| HERAULT             | 23,3%               |
| GARD                | 25,8%               |
| HAUTES-PYRENEES     | 19,8%               |
| HAUTE-GARONNE       | 17,5%               |
| GERES               | 19,4%               |
| ARDEGE              | 26,8%               |
| AUDE                | 26,3%               |
| PYRENEES-ORIENTALES | 31%                 |

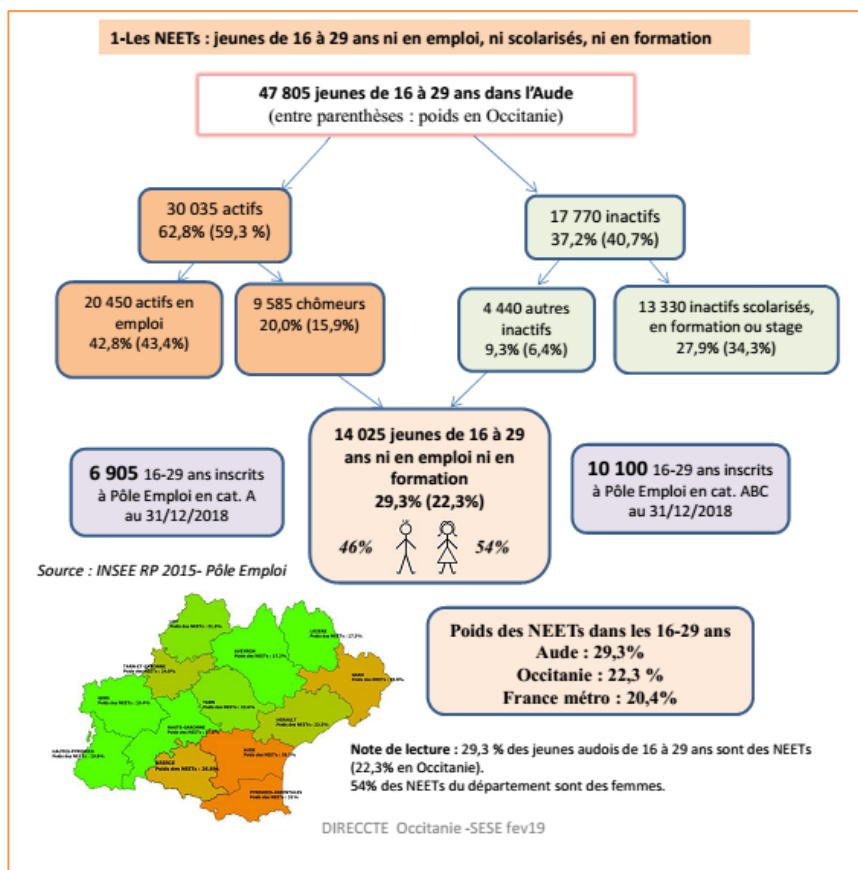
Occitanie : 22,3%  
France métro : 20,4%

Population des 15 à 29 ans\* : poids des NEETs par zone d'emploi (en %)

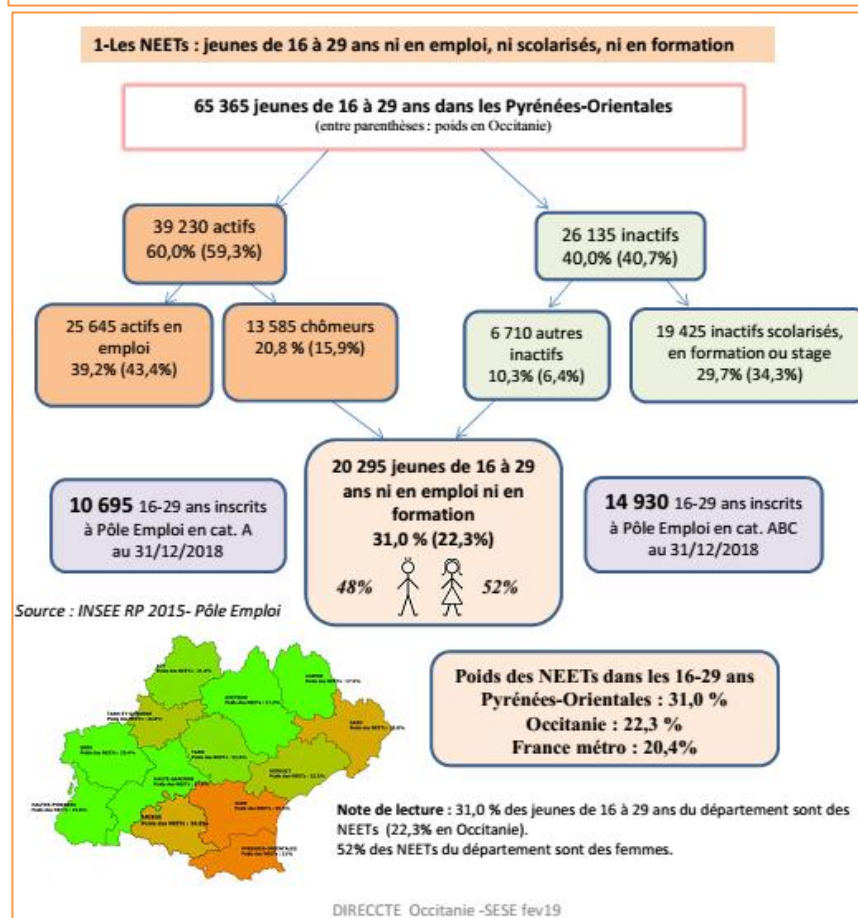
\* Données par ZE disponibles uniquement par tranche d'âge quinquennal

<sup>32</sup> Fiches départementales associées à l'appel à projet régional « repérer et mobiliser les publics dits invisibles », lancé par la Direccte

Dans l'Aude, le taux de jeunes de 16 à 29 ans ni en emploi ni en formation atteint ainsi 29,3%.



Ce phénomène est encore plus marqué dans les Pyrénées-Orientales, avec un taux de NEETs de 31% chez les 16-29 ans.



### Les Pyrénées-Orientales et l'Aude : départements mêlant attractivité et perspectives obstruées pour les jeunes

Au sein des territoires en difficulté de la région, **l'Aude et les Pyrénées-Orientales se détachent comme prioritaires.**

Ces deux départements se rapprochent par un taux de natalité relativement faible, mais compensé par un nombre conséquent d'arrivées (de jeunes en particulier). Ainsi ils sont **parmi les plus attractifs de France**, en particulier du fait du littoral méditerranéen et de l'aire d'influence de Montpellier. Il est à ce titre important de noter la différence au niveau infra-départemental entre la situation des territoires (et donc des jeunes) du littoral et de l'arrière-pays.

Face à cette attractivité se trouve le constat d'une **forte difficulté économique** dans ces deux départements, en particulier pour les jeunes. Le taux de chômage y est parmi les plus hauts du pays et le revenu disponible des habitants reste bas (une grande part de la population ayant par ailleurs un revenu principalement issu des prestations sociales).

| <b>Pyrénées-Orientales</b> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|----------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Territoire                 | La population est très urbaine (8 <sup>ème</sup> département de province pour la part de la population vivant sur une commune urbaine, 86% contre 74% en Occitanie) et particulièrement concentrée sur le littoral et l'aire d'influence de l'unité urbaine de Perpignan.                                                                           |
| Démographie                | Il s'agit du département de province où le taux de chômage est le plus élevé, avec 15,3% en 2016, et le troisième en termes de taux de pauvreté (21,4%). Ce taux de chômage est en particulier élevé chez les 15-24 ans avec 38,4%, et est plus marqué sur le littoral (16% pour l'ensemble de la population active) que dans l'arrière pays (13%). |
| Economie                   | Les PO sont le 20 <sup>ème</sup> département de province pour la hausse de l'emploi depuis 2009, mais l'attractivité (3 <sup>ème</sup> département le plus attractif de province, en particulier sur le littoral) accélère la croissance de la population active ce qui restreint l'effet sur le chômage.                                           |
| Niveau de vie              | Enfin, les PO sont le 4 <sup>ème</sup> département le plus inégalitaire de la région (revenu disponible du dernier décile 3,5 fois supérieur à celui du premier décile) <sup>33</sup> et le département ayant la plus forte part d'allocataires dont au moins trois quarts du revenu disponible proviennent des prestations sociales.               |

| <b>Aude</b> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|-------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Territoire  | <p>Bien que ce soit également le cas des PO, l'Aude est particulièrement scindée par la distinction entre littoral (Narbonne) et arrière-pays (Carcassonne).</p> <p>L'Aude possède à la fois un maillage urbain important et une agriculture forte. Il s'agit d'une des plus faibles parts de surface agricole utilisées de la région (37%), mais l'emploi agricole représente 6% de l'emploi</p> |

<sup>33</sup> Les Pyrénées-Orientales, un département parmi les plus attractifs, mais des niveaux de chômage et de pauvreté élevés, Insee Dossier Occitanie, n°8, octobre 2018

|               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|---------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|               | <p>total (5<sup>ème</sup> rang régional, 14<sup>ème</sup> au national hors-IDF).</p> <p>En parallèle, 7% des Audois vivent en QPV (représentant 7% de la population régionale totale des QPV). L'un de ces quartiers, le Viguiers-Saint-Jacques, compte parmi les QPV les plus impactés par la précarité monétaire et sociale de France (avec un revenu disponible médian de 869€).</p>                                                                                                                           |
| Démographie   | <p>Une forte attractivité et un excédent migratoire de 0,7% par an compensent le déficit naturel (-0,1% par an, signe d'une population est vieillissante, avec un excédent de décès sur les naissances et 107 personnes de 65 ans et plus pour 100 personnes de moins de 20 ans)<sup>34</sup>.</p>                                                                                                                                                                                                                |
| Economie      | <p>Il s'agit du 5<sup>ème</sup> département le plus attractif en Occitanie, le 14<sup>ème</sup> en province. Au sein de son économie, le secondaire et la construction représentent 7% chacun et le tertiaire domine avec 80%, notamment du fait du tourisme.</p> <p>L'Aude occupe le 5<sup>ème</sup> rang de province en termes de taux de chômage (13,5%), soit un des plus élevés de la région. Chez les 15-24 ans, ce taux est de 35% dans l'Aude contre 30% au niveau régional.</p>                          |
| Niveau de vie | <p>Avec 21,7% le taux de pauvreté de l'Aude est le deuxième taux de pauvreté le plus élevé en province, le plus haut dans une région où il est fort (17,2% en Occitanie).</p> <p>Le niveau de vie médian est le plus faible de province (1483€ par mois pour une personne seule, 2669€ pour un couple avec un jeune enfant), tandis que le département occupe le 2<sup>ème</sup> rang pour la part des allocataires dont au moins les trois quarts du revenu disponible proviennent des prestations sociales.</p> |

Ces territoires sont aussi marqués par des disparités infra-départementale avec des territoires fragiles porteurs d'enjeux exacerbées pour les jeunes y vivant. L'Occitanie compte **105 quartiers prioritaires** de la politique de la ville<sup>35</sup> (QPV), où vivent 358 000 habitants, dont 55 000 jeunes de 15 à 24 ans. Parmi ces quartiers, 10 sont situés dans l'Aude (pour 26 069 habitants), et 10 dans les Pyrénées-Orientales (pour 34 196 habitants). D'après l'Insee<sup>36</sup>, les QPV concentrent un taux de pauvreté près de 4 fois supérieur à celui des unités urbaines correspondantes (48% contre 14%), ainsi qu'un fort taux de chômage (24% des habitants sont sans emploi) et de non-diplômés (73 % des plus de 15 ans sont sans diplôme ou ont un diplôme inférieur au bac).

D'autre part, la **ruralité** tient une place conséquente au sein du territoire régional. 3 des 5 départements les plus ruraux de France sont en Occitanie, et ce sont au total 107 000 jeunes qui vivent en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) dans la région<sup>37</sup>. Si les Pyrénées-Orientales font parties des départements les moins concernés, l'Aude comptent le plus de ZRR à l'échelle régionale (317), et se classe comme le 6<sup>ème</sup> département français<sup>38</sup>. Les

<sup>34</sup> L'Aude, un département attractif mais un chômage et une précarité financière parmi les plus élevés, Insee Dossier Occitanie, n°8, octobre 2018

<sup>35</sup> Les six visages de la pauvreté dans les quartiers prioritaires d'Occitanie, Insee Dossier Occitanie n°7, juillet 2018

<sup>36</sup> Insee analyses n°21 « Une mosaïque de quartiers pauvres », mai 2016

<sup>37</sup> Les cahiers de la DRJSCS n°2 « La jeunesse en Occitanie », décembre 2017

<sup>38</sup> Classement des communes en ZRR 2018, observatoire des territoires



jeunes de ces territoires sont plus susceptibles de se retrouver en situation de précarité, d'exclusion ou d'éloignement des institutions. Par exemple, les perspectives de mobilité y sont limitées, tout comme la couverture numérique. Enfin, le rapport du CESE sur la place des jeunes en milieu rural (janvier 2017) indique que les jeunes ruraux vont plus fréquemment vers les filières techniques et professionnelles, et donc vers des emplois moins qualifiés, alors que le potentiel scolaire est équivalent voire supérieur à celui des aires urbaines. Ces constats mettent en lumière de potentiels freins sociaux (voire psychologiques) à l'accompagnement socioprofessionnel de ces jeunes ruraux.

### Un territoire hétérogène, qui implique des profils de jeunes non insérés très différents

Du fait de cet hétérogénéité de territoire, il apparaît cohérent de trouver des profils de jeunes ayant des problématiques et des situations très différentes. Cela se retrouve dès les facteurs de décrochage rencontrés. L'appel à projet « repérer et mobiliser les jeunes invisibles » de la DIRECCTE pointe ainsi comme principaux facteurs déclenchant les situations de décrochage les situations suivantes :

- Le décrochage scolaire précoce sans qualification due à une mauvaise orientation ou l'incapacité à trouver une entreprise pour un stage ou un apprentissage,
- Une entrée en délinquance juvénile,
- Une précarisation matérielle, citoyenne, professionnelle, affective,
- Une vie de couple avec inactivité totale (jeune mère au foyer),
- Une rupture sociale totale.

De ce fait, les réponses à apporter à ces différents profils pour les rapprocher des structures d'insertion socio-professionnelles se doivent d'être diverses. Du côté des structures et des jeunes interrogés, apparaissent ainsi également des **facteurs différenciés de non sollicitation d'accompagnement** vers l'insertion socio-professionnelle :

- Une idée que ces structures (type Mission locale) visent seulement « *les jeunes en galère* », ce qui renvoie à une forme de gêne, voire de honte, de s'adresser à ces professionnels ;
- Un manque de volonté de certains jeunes de s'engager dans un dispositif contraignant ;
- Des personnes trop éloignées géographiquement, associées à un réseau de transport en commun qui ne permet pas toujours de desservir l'ensemble du territoire (cf. ci-après) ;
- Une notion de « *flemme* » qui est souvent évoquée par les jeunes. « *C'est dur de trouver l'énergie pour sortir de chez soi* » (18 ans, GJ).

#### **Témoignage**

Elena<sup>39</sup> a 18 ans et vit chez ses parents. Issus de la communauté gitane, elle explique avoir arrêté sa scolarité en 3<sup>ème</sup> : « *c'était pas pour moi* ». Après un an « *à ne rien faire* », Elena décrit s'être sentie inutile : « *comme chez moi on est beaucoup, je me sentais inutile et je n'avais pas d'argent, ni le permis... Je ne pouvais rien faire seule mais nous les gitanes on fait le ménage et on reste à la maison normalement.* ». Elle a discuté de la MLJ avec des amies à elle qui y étaient inscrites : « *elles m'ont dit qu'on s'occupait bien d'elles et que je devrais m'y inscrire* ». Son père a respecté son choix. Elle s'est inscrite à la MLJ et a vu une conseillère pendant 4 ou 5 mois avant d'intégrer la Garantie

<sup>39</sup> Tous les prénoms ont été modifiés dans ce document.

Jeune. Elle souhaite rechercher un emploi ou un stage afin d'obtenir un salaire et disposer d'argent qu'elle pourrait dépenser comme elle le souhaite.

Bien qu'elle s'intéresse en particulier à l'esthétique elle a fait un stage de carrosserie, qu'elle a obtenu via un ami de la famille. Elle estime que la GJ l'a beaucoup aidée car lui a donné des perspectives.

Pour Elena, la priorité aujourd'hui est de passer le permis de conduire car les horaires de bus sont contraignants et qu'elle doit parfois faire patienter sa mère qui l'a conduit à la MLJ : *« ce n'est pas possible de toujours dépendre d'autres personnes. »* Une fois le permis obtenu, elle bénéficiera d'une voiture par son père et sa mère lui finançant l'assurance.

Globalement, il ne semble pas y avoir de lien systématique entre le niveau de qualification et la situation de non insertion. Ainsi, on trouve dans les publics des jeunes ayant décroché avant 16 ans, mais aussi des bacheliers ayant interrompu leur parcours au cours des études supérieures.

Enfin, des professionnels ont pointé la transmission d'idées reçues des parents vers les enfants qui peuvent être néfastes pour créer une dynamique chez les jeunes, notamment l'idée qu'il n'est pas possible de trouver un travail et donc que ça ne vaut pas le coup d'en chercher : *« Quand les parents sont au chômage depuis des années, les jeunes ne voient pas l'intérêt de chercher ».* (professionnel)

Face à ces profils différenciés, différentes offres de services ont pu être déployées par les acteurs du territoire. Toutefois, elles ne permettent pas toujours de répondre à des profils aux besoins spécifiques.

### 2.1.2 Des offres de services limitées pour certaines catégories de jeunes

La situation de non insertion de jeunes ou la difficulté à les mobiliser, peut aussi en partie s'expliquer par l'inadaptation ou la moindre offre de service qui leur est destinée. Pour certains publics, à l'instar des jeunes sous main de justice ou les mineurs non accompagnés, les freins périphériques sont souvent plus importants voire spécifiques et peuvent être peu ou mal appréhendés par les acteurs jeunesse :

- Les **jeunes en détention** se caractérisent par un très bas niveau de qualification et moins de liens familiaux. Ils connaissent des freins spécifiques, comme la possibilité d'entrer en formation qui dépend largement des délais judiciaires. Aussi, *« il faut travailler plus sur les freins périphériques, en particulier sur le logement pour la préparation à la sortie »* (professionnel).
- Pour les **mineurs non accompagnés**, il peut être plus difficile d'orienter des jeunes ne parlant pas français, sachant que les places en cours de français langue étrangère (FLE) sont extrêmement limitées.  
*« En général, ce public a besoin d'argent immédiatement, et veut donc travailler directement, sans passer par de la formation. Ils sont prêts à accepter beaucoup de choses »* (professionnel).

Pour d'autres publics, c'est **l'absence d'offre de services pertinente qui est mise en avant comme un frein pour les toucher** :

- Il existe une vraie problématique sur la prise en charge des **jeunes mères**, qui ont un parcours compliqué pendant 3 ans. *« Il n'y a pas d'offre de service pour ce public, qui s'est souvent interrompu plusieurs années »* (professionnel).
- Aussi, de plus en plus, apparaît un public avant 16 ans, en total décrochage. Aucun dispositif n'existe pour eux, en dehors de l'Education Nationale, ce qui n'est pas



acceptable dans leur perception. « Le public décrochant en 3ème souvent à 15 ans, veut aller vers l'apprentissage, mais ne peut pas avoir d'accompagnement. Il y a un trou dans la raquette » (professionnel). Cela est pointé comme un facteur qui va éloigner durablement ces publics des structures d'insertion, puisqu'ils n'auront pas trouvé une réponse concrète au moment où ils en avaient besoin, à savoir avant leurs 16 ans.

Toutefois, les professionnels pointent qu'ils arrivent généralement à trouver des solutions, mais que la problématique est de faire venir les jeunes pour réussir à les orienter de manière pertinente. Etant donnée cette diversité, il apparaît nécessaire pour les structures de **connaître précisément le public ciblé**, pour mettre en place des modalités pertinentes de repérage des jeunes.

Plusieurs démarches ont été menées pour toucher ces publics différenciés :

- Des démarches pour aller vers les jeunes : permanences en milieu rural, participation à des fêtes locales, présences dans les quartiers politique de la ville... ;
- Des démarches d'information en s'appuyant sur les mairies de petits villages, des participations à des forums ;
- Des partenariats pour toucher les publics : projets en partenariat avec les régies de quartiers, intervention de PAEJ avec l'Education Nationale...

## 2.2 Des attentes variables qui poussent au raccrochage à des moments spécifiques

### 2.2.1 Des attentes des jeunes qui appellent à des réponses à des problématiques différentes

Les entretiens réalisés ont permis de recenser les attentes de jeunes non insérés en amont d'un rapprochement d'une structure d'insertion socio-professionnelle. Elles couvrent un large spectre :

- Un **coup de pouce, une aide financière pour répondre à un besoin immédiat**. Cela est souvent lié à des problématiques de mobilité, pour réussir à financer le permis de conduire. En effet, la mauvaise couverture du réseau de transport en commun est souvent mise en avant.
- **Des besoins de logement/hébergement**, car beaucoup de jeunes sont dans des situations précaires.
- **L'accès à l'emploi, et plus directement l'accès à un revenu régulier**. De ce fait, des jeunes peuvent être rebutés par l'inscription dans un parcours long, et attendent des solutions rapides.
- **Une prise en charge financière durable**. Des jeunes s'engagent sur le dispositif Garantie Jeune seulement pour l'aide financière, cependant leur suivi est souvent de courte durée puisqu'ils ne répondent pas aux engagements. Toutefois, il s'agit là d'une attente utile au repérage de ce public : « *Mais le gain peut être un moyen d'accrocher certains jeunes, c'est un moyen de les faire rentrer, ça peut être un tremplin* » (professionnel).

Enfin, beaucoup de jeunes viennent **sans aucun objectif**, l'accompagnement pouvant être créateur de dynamique personnelle ou professionnelle : « *Si on arrive à mettre en place un*

*projet professionnel, on observe un changement total de dynamique. Il faut une idée à laquelle se raccrocher pour les jeunes. » (professionnel).*

Quels que soient les attentes et objectifs formulés par les jeunes non insérés lors de leur première prise de contact, **une forme de « culture de l’immédiateté »** est mise en avant par les professionnels. Ils pointent la nécessité d’apporter une réponse rapidement afin de gagner la confiance de l’interlocuteur et se donner les chances d’engager un accompagnement : *« on doit pouvoir aborder tous les sujets, le jeune devant toujours repartir avec une réponse quelle que soit la question » (professionnel).*

### 2.2.2 Le raccrochage, un moment clé qui ne peut que difficilement être maîtrisé

Les professionnels de l’insertion pointent différents moments propices au raccrochage des jeunes non insérés. En particulier, **trois situations** (confirmées par les jeunes rencontrés) sont développées :

- **Des jeunes, ayant généralement décroché au collège ou au lycée, qui viennent en structure** (souvent Mission locale)
  - **sur demande parentale**  
*« Mes parents m’ont dit de ne pas perdre de temps et de ne pas prendre le goût de ne rien faire. » (18 ans, bac, GJ)*
  - **Pour se ré-affilier**  
*« c’est une période qui m’a ouvert les yeux. Je voyais les copains qui allaient en cours et moi je ne faisais rien. L’élément déclencheur c’était moi, je me suis dit il faut que je me bouge » (19ans, bac, PACEA)*
  - **Avec l’envie d’une autre vie**  
*« En tant que jeune on a les cartes en main. Mon père me disait souvent « tu peux amener l’âne à l’abreuvoir mais pas le forcer à boire. Moi c’est quand j’en ai eu besoin que je suis venue à la Mission Locale [...] et c’est après avoir appris la vie dans mes 2m<sup>2</sup> de plonge pendant une saison que ça m’a mis du plomb dans la tête. » (22 ans, 2<sup>nd</sup>, ER2C)*
- **Des jeunes qui se retrouvent en grande difficulté, dans des situations où pousser la porte d’une structure est la seule solution envisagée**  
*« Tu te dis que c’est la seule chose à faire, la dernière porte à pousser » (22 ans, déscolarisé en 1<sup>ère</sup>, PIJ) ; « je n’avais pas de travail, pas d’activité, pas de chez moi, je voulais grandir. Fallait que je me sorte les doigts des fesses, car ma situation était précaire. » (20 ans, déscolarisé en 2<sup>nd</sup>, ER2C)*
- **Des jeunes qui ont eu une période de non insertion de plusieurs années, et qui vers 22-23 ans cherchent des solutions** (âge indicatif, qui peut varier selon les profils). Est souvent mis en avant le gain en maturité qui permet cette démarche.  
*« A 18 ans, je ne serais jamais venu vers le PIJ, je préférais trainer avec mes potes. C’est tard que j’ai compris que c’était là pour m’aider » (22 ans, en formation, PIJ) « Le raccrochage vient d’une grosse prise de conscience et de maturité. Les jeunes évoluent très vite, ils réalisent à un moment qu’il faut s’insérer » (professionnel)*

#### Témoignage

Nicolas a 19 ans, il vit chez ses parents dans une commune de l'agglomération du Grand Narbonne. Il dispose du permis de conduire depuis février 2018, financé en partie par ses parents. Il peut emprunter la voiture familiale.

Après avoir obtenu un bas ES, Nicolas ne savait pas où poursuivre ses études. Sur les conseils de sa mère il a entamé une licence de droit à l'université et a arrêté sans obtenir ses examens : « *je me suis rendu compte que ce n'était pas pour moi* ». Nicolas voulait alors prendre le temps de réfléchir à son avenir et après la période estivale, il a passé un mois chez ses parents « *à ne rien faire* ». Il explique que ça ne lui allait pas de se voir à la maison et que ses parents le pressaient de se prendre en main : « *c'est une période qui m'a ouvert les yeux. Je voyais les copains qui allaient en cours et moi je ne faisais rien. L'élément déclencheur c'était moi, je me suis dit il faut que je me bouge* ».

C'est un ami qui lui a conseillé d'aller chez Pole Emploi chez qui il s'est rendu avec sa mère car il était « *assez angoissé* ». On lui a directement proposé d'assister à une information collective sur la Mission Locale, il se rappelle en avoir entendu parler avant par une coiffeuse mais ça ne l'avait pas marqué. Nicolas estime que la présentation qu'il a eu de la ML était complète et savait en venant que la ML pourrait l'aider au niveau des formations et de la recherche d'emploi.

Il a pu avoir un rendez-vous 2 ou 3 semaines après la réunion auquel il est venu seul : « *la réunion m'avait rendu plus optimiste, j'avais moins de stress.* »

Depuis qu'il est suivi à la Mission Locale, Nicolas a stabilisé son projet professionnel et pris attache auprès de la base de l'armée de l'air pour une offre d'agent de sécurité. Après avoir réussi les tests il espérait au moment de l'échange se voir proposer un contrat d'un an renouvelable.

Globalement, les professionnels pointent qu'il est impossible de contraindre les jeunes à s'inscrire dans une démarche d'insertion socio-professionnelle et que **le raccrochage dépend d'une initiative individuelle. Tous les jeunes étant différents, une offre de service uniformisée ne peut pas répondre à l'ensemble des besoins**: « ce sont des adolescents, ils ont besoin d'accompagnement pour réaliser leurs objectifs. Ces jeunes ont envie d'avancer. Quand un jeune est contraint, cela ne marche pas. Il faut donc réfléchir à comment donner envie de venir ». (professionnel). Il faut donc **assurer un niveau minimum de connaissance de l'offre de service, pour que les jeunes puissent la mobiliser au moment où ils en ont besoin**, pour s'assurer de leur capacité à la mobiliser le moment venu. Même s'il ne s'en sert pas immédiatement, et qu'il ne retient pas toutes les informations, le fait que le jeune ait une première idée de ce qu'il peut mobiliser doit être travaillé pour faciliter le raccrochage. Cet enjeu de connaissance implique des méthodes de communication adéquate à des périodes identifiées comme charnière pour les jeunes.

## 2.3 Des méthodes de communication sur les projets pas toujours adaptées, ce qui débouche sur une faible connaissance des dispositifs chez les jeunes

### 2.3.1 Les méthodes dites « traditionnelles » de communication ne permettent pas de toucher les jeunes, qui méconnaissent leurs droits

Que ce soit chez les professionnels ou chez les jeunes, **le manque de connaissance des droits et des possibilités est un vrai frein à la mobilisation des jeunes**. « Je ne connaissais pas du tout l'offre de service. A l'école, on n'apprend pas ce qu'il y a après, on ne sait pas où aller, on ne nous a parlé que de Pôle emploi » (23 ans, PIJ).

Cela est d'autant plus compliqué que les jeunes ont une difficile compréhension des rôles des acteurs de l'accompagnement et de l'insertion, qui peut les conduire à ne pas les différencier et donc y faire appel : *« l'organisation est compliquée, il est difficile de comprendre la différence entre Pôle emploi et la Mission locale, l'Education Nationale et les organismes de formation... »* (professionnel).

**Cela questionne les modalités de communication auprès d'eux, et l'information qui est effectivement retenue.** Puisqu'au-delà de la méconnaissance, c'est **le sentiment d'inéligibilité** qui peut limiter la captation du public jeune.

#### Témoignage

Alie a 18 ans, elle a obtenu un bac ES en juin 2018 et vit actuellement chez ses parents divorcés, en garde alternée. Elle passe actuellement son code financé par son père.

Après l'obtention de son bac elle a entamé une licence de droit à la faculté de Montpellier. Après 3 mois, elle n'a pas souhaité continuer en particulier du fait *« de l'ambiance de la promotion, on était plus de 1000 par amphi, alors qu'au lycée on est 30, là il n'y avait aucun lien avec le prof ça a été un choc »*. A cette difficulté s'ajoutait que son changement de chambre Crous n'avancait pas, bien qu'elle ait signalé la présence de punaises de lit. Alie a expliqué son choix à ses parents et est revenue vivre à Narbonne. A cette époque, sa mère l'invite à s'engager dans un service civique, mais Alie ne souhaitait pas *« perdre un an »*. Elle s'est mis en recherche d'une classe préparatoire pour intégrer une école d'assistante sociale mais a appris qu'elle devrait candidater via le circuit de la formation initiale. Un membre de sa famille, conseiller en mission locale lui a alors parlé de la Garantie Jeune comme un moyen de faire des stages dans la perspective de reprendre ses études à la rentrée 2019. Alie explique que cet échange a été important car si elle connaissait la Mission Locale, elle avait des a priori sur l'offre proposée : *« je connaissais car mon frère y était inscrit mais je m'y suis intéressée vraiment quand j'en ai eu besoin. Je ne savais pas comment la Mission locale suivait les jeunes et j'avais le cliché que les jeunes suivis étaient en décrochage avant les études supérieures »*.

Elle s'est décidée à venir à la Mission Locale car ses parents s'inquiétaient qu'elle ne fasse rien : *« mes parents m'ont dit de ne pas perdre de temps et de ne pas prendre le goût de ne rien faire. »* A cette période Alie explique se lever tard mais poursuivre ses activités de bénévole en particulier auprès de l'association Narbonne Solidaire. Issue d'une fratrie de 4, Alie est la seule à avoir poursuivi ses études, elle estime que ses parents ont *« des espoirs en elle »* et elle avait peur de les décevoir.

La première fois qu'elle s'est rendue à la Mission locale elle était accompagnée de son frère (lui-même inscrit) : *« j'avais peur d'être un peu perdue ici. »* Elle garde un bon souvenir du 1<sup>er</sup> entretien bien qu'elle ait été surprise qu'on lui pose autant de questions. La Garantie Jeune a notamment l'intérêt pour Alie de lui permettre d'effectuer des stages : *« les conseillères d'orientation m'ont dit que les écoles ne prenaient pas à 18 ans donc la Garantie Jeune me donne la possibilité d'avoir de l'expérience via les stages »*. Son 1<sup>er</sup> stage auprès d'une équipe de moniteurs-éducateurs a confirmé son souhait de

suivre une formation dans le travail social, elle s'intéresse dorénavant au métier d'éducateur spécialisé.

Le rôle de la sa conseillère semble primordial pour Alie « *la conseillère motive, elle donne des coups de pression, c'est ce qu'on n'a pas à la fac, quelqu'un qui vous dit « il faut le faire ».* »

Une structure en milieu rural pointe que « *la plupart des jeunes ne sont pas inscrits à la Mission Locale ou à Pôle emploi. Ils ne voient pas l'intérêt car ils n'ont pas travaillé* ». Cela dénote un manque de connaissance de l'offre de service.

*« Beaucoup de jeunes ne connaissent pas les possibilités, et les parents ne sont pas à l'aise avec le monde de l'insertion. Dans le même sens, des mairies ne connaissent pas l'existence du PIJ, il y a un vrai problème de connaissance sur le territoire. » (professionnel)*

Aujourd'hui, la plupart des jeunes viennent en Mission locale grâce au bouche à oreille, et peu via les démarches de communication engagées. Un accord global pointe le manque de pertinence et d'efficacité des communications basées sur des affiches ou des flyers.

Ce constat conduit les acteurs de l'accompagnement à travailler de nouveaux canaux et modalités d'information et repérage.

### 2.3.2 Des leviers plus ou moins innovants actionnés par les structures

Face aux difficultés pour toucher et capter les jeunes, les structures d'insertion socio-professionnelle ont actionné des leviers plus ou moins innovants pour repérer et informer ce public. En particulier, sont mis en avant :

- L'utilisation des réseaux sociaux ;
- Des modalités organisationnelles adaptées ;
- Des démarches d'aller-vers ;
- Des actions supports ;
- La mobilisation de partenaires.

*Remarque méthodologique : La partie ci-après donne avoir des expériences principalement portées par des Missions Locales (3 des 5 structures rencontrées), ce qui ne laisse pas présager des leviers qui peuvent être aussi mobilisés par les autres structures jeunesse.*

#### L'utilisation des réseaux sociaux

**Toutes les structures plébiscitent l'utilisation des réseaux sociaux**, qui apparaissent pour la majorité des jeunes interrogés un meilleur moyen que la communication traditionnelle pour avoir de l'information. « *Les flyers ça ne sert à rien, les réseaux sociaux parlent beaucoup plus. Je trouve beaucoup plus facilement l'information sur Facebook ou via Google* » (19 ans, PIJ).

**Les réseaux sociaux mobilisés le sont avec des objectifs parfois différenciés selon que la cible soit directement le public jeune ou leur entourage.**

Selon les territoires, Facebook est plus ou moins utilisé par les jeunes. Mais au-delà des jeunes, cet outil permet de toucher les parents, qui sont régulièrement prescripteurs de l'offre de service. Ce moyen est donc jugé très pertinent pour toucher les jeunes non insérés. Instagram et Snapchat sont encore relativement peu utilisés par les structures, alors que ce sont les réseaux les plus utilisés par les jeunes. Cela fait partie des objectifs

stratégiques de professionnels de mobiliser plus ces outils. La Mission locale Jeune de Perpignan a par exemple mis en place une campagne d'information ciblée sur les réseaux sociaux (Instagram, Facebook, Snapchat) à l'échelle départementale, ce qui a permis une centaine de nouvelles inscriptions.

### **Ce mouvement a pu être renforcé par le dispositif Promeneur du net de la CAF.**

Une professionnelle pointe que via l'inscription sur Facebook, ses pratiques ont complètement été modifiées.

*« C'est la solution, un outil pour sauver le PIJ. Je reçois beaucoup d'informations que je peux transférer facilement et directement. Surtout, cela permet de maintenir le lien avec les jeunes, de leur envoyer des messages personnels sans les déranger quand je n'ai pas eu de nouvelles pendant quelques temps. J'ai aussi beaucoup de parents sur Facebook. Il faut une entrée très ouverte pour toucher large ».*

Cela a permis de toucher des jeunes non connus, avec des demandes « dans le dur », à partir des connaissances communes avec les autres jeunes : « *Quand on a beaucoup d'amis en commun, je fais la demande* ». De plus, elle pointe que Facebook donne la liberté aux jeunes de ne pas répondre, ainsi que la possibilité de ne pas se déplacer pour accéder à de l'information. Enfin, cela facilite aussi la prescription parentale : « *un jeune n'a jamais osé venir, sa mère a pris rendez-vous via Facebook et l'a fait venir* » (professionnel).

#### **Témoignage**

Une promeneuse du net se remémore l'exemple d'un jeune garçon qui venait à 12 ans au PIJ pour utiliser internet. Elle le croise ensuite régulièrement dans le village, sans réussir à le faire venir. Il rentre en GJ, et passe au PIJ. Elle lui envoie des textos réguliers pour prendre des nouvelles, mais n'a jamais de réponse. Avec le contact sur Facebook, elle a tout de suite une réponse. Elle a pu le motiver pour postuler sur un poste, ce qui a marché. « *Je fais beaucoup de petits messages de motivation et de valorisation* ».

### **L'usage des réseaux sociaux comme support de repérage et de communication impacte les postures des professionnels et nécessite une montée en compétence.**

#### Des modalités organisationnelles adaptées

**Les missions locales font de leur organisation un levier d'information auprès de leur public, ce qui leur facilite aussi l'accès.** En premier lieu l'organisation des MLJ participe de leur visibilité et accessibilité en étant présent sur le territoire par le biais de **permanences** nombreuses et qui couvrent le territoire.

Les **modalités de prise de rendez-vous** peuvent également favoriser l'adhésion du public non insérés : avec le **format sans rendez-vous** ou encore la **prise de rendez-vous en ligne** proposés à la MLJ de Perpignan et de Carcassonne. Le format sans rendez-vous proposé par la MLJ de Perpignan depuis 2016 permet selon les professionnels plus de souplesse pour les premiers accueils et limite le phénomène d'absence. Depuis 2018, des formulaires de prise de rendez-vous en ligne sont présents sur les sites internet de ces deux ML. Il s'agit d'une modalité utilisée par les jeunes (environ 2 prises de rdv par jour à la MLJ du Grand Narbonne), qui implique cependant que les personnes soient outillées.

Les professionnels s'efforcent également d'**adapter les modalités de suivi** (avec plus d'échanges téléphoniques pour des jeunes éloignés de Perpignan ou Carcassonne par exemple) afin de permettre le suivi de l'accompagnement en limitant les contraintes.

Enfin **l'approche globale** portée par une structure peut être favorable au repérage et à l'information des jeunes. La MLJ de Perpignan, qui comptent différents pôles (dont un espace d'écoute sociale, un PAEJ, une boutique logement, un vestiaire solidaire, une banque alimentaire) y voit un spectre large pouvant conduire à l'identification des services de la ML.

*« je connaissais mais je m'y étais pas intéressé, je pensais être inatteignable. La première fois que j'y suis allée c'était pour des tickets service pour manger. »  
(22 ans, 2<sup>nd</sup>, E2RC)*

### Des démarches « aller-vers » et des actions « faire venir »

Les professionnels des MLJ multiplient **les démarches « aller-vers »** selon des approches qui peuvent être variées. En premier lieu **l'approche évènementielle**, au travers de la présence sur des manifestations thématiques pour susciter les inscriptions (salon TAF, forums de l'emploi saisonnier) ou sur des événements de loisirs (fête de la musique, festival) : « les salons c'est l'occasion d'entendre parler de la ML » (19 ans, niveau IV, PACEA)

Aussi, en démultipliant la **présence sur les lieux de vie des jeunes**. La MLJ de Perpignan compte **deux postes de médiateur dans les QPV** (un adulte relai et un médiateur de rue). Leurs missions est de réaliser des tournées dans les lieux fréquentés par les jeunes pour faire remonter leurs besoin et répondre aux questions, faire le lien avec les conseillers et assurer une médiation avec la famille si nécessaire.

Peuvent aussi être proposées **des actions dites « support » qui ont pour objectif d'être attractives pour un public non connu ou non utilisateur**. Plusieurs structures développent **des actions « loisir-culture »**. On peut notamment citer pour la MLJ de Perpignan, l'atelier vidéo dans le cadre de Voxmilo, un débat récent sur l'égalité femmes-hommes et en projet un tournoi de sport et un atelier urbain. La MLJ du Grand Narbonne travaille quant à elle régulièrement avec Simplon, dont des apprenants (anciens usagers de la ML) ont réalisé le site internet. Un projet qui a eu pour intérêt de disposer d'un site, même s'il est perfectible, bâti avec le regard d'usager. Depuis plusieurs années la MLJ propose un atelier FabLab avec Simplon (construction d'objet sur 3 demi-journée), cofinancé par la Fondation Orange et l'agglomération).

Une **approche de « services »** peut aussi contribuer à la visibilité des structures d'accompagnement pour des jeunes non insérés. La MLJ de Perpignan dispose d'un service de domiciliation postale et a récemment mis en place l'application mobile MLJjob66 (géolocalisation d'offre et mise en relation avec les conseillers du service entreprise), ce qui contribue à élargir ses circuits d'information.

#### **Témoignage**

Antoine a 25 ans, il vit en couple dans un appartement avec deux enfants de 4 ans et 9 mois. Sa compagne ne travaille plus depuis sa 1<sup>ère</sup> grossesse. Le couple ne dispose d'aucune ressource en dehors du RSA dont il est bénéficiaire depuis octobre 2018.

Antoine a suivi sa scolarité à Narbonne jusqu'en 3<sup>ème</sup> date à laquelle il a quitté le domicile de ses parents avec qui il était en conflit. Après quoi il a *vécu « à droite à gauche chez des amis »* et chez des connaissances pendant 2 ans. Il a entamé un CAP mécanique bateau en alternance qu'il n'a pas obtenu car il a mis fin à son apprentissage suite à une dispute avec son patron. A l'âge de 16 ans, Antoine a voyagé pendant plusieurs mois au Canada et en Afrique avant de revenir à Narbonne pour travailler en intérim et s'installer après ses 18 ans dans un appartement. Antoine a par la suite occupé des emplois



courts en CDD ou en intérim à Narbonne ou Lézignan où il a rencontré sa compagne. En 2018, il est revenu vivre à Narbonne et n'a pas travaillé depuis « *c'est des périodes où j'ai envie de ne rien faire* » ; « *je m'étais mis en mode vacances* ».

Lors de son parcours, Antoine a été inscrit à Pôle Emploi mais estime qu'il a été mal accompagné : « *à la ML les conseillers sont à l'écoute. Je ne retournerai jamais à Pôle Emploi car les gens sont secs dans leur parole* ». Il connaissait la Mission Locale mais n'en avait jamais ressenti l'utilité. Antoine explique avoir pris contact avec la Mission Locale suite à un problème personnel (dont il ne précisera pas le caractère) qui l'a obligé à être suivi. Sur un rythme de deux rendez-vous par mois, Antoine est accompagné par une conseillère Mission Locale en tant que bénéficiaire du RSA. Son intérêt pour l'informatique l'a conduit à s'intéresser au projet de formation de développer web porté par SIMPLON. Il a participé à une action au sein du FabLab qui partage les mêmes locaux que la ML à l'occasion de laquelle il a appris à maîtriser les logiciels disponibles. L'abonnement offert à cette occasion lui permet de poursuivre ses projets au sein du fablab où il confectionne des objets qu'à terme il souhaite vendre au travers d'un site de e-commerce.

### La mobilisation des partenaires : une communication professionnelle favorable aux orientations

**Le développement des relations partenariales est utile pour favoriser les orientations des jeunes vers les structures.** Ce constat est partagé par les jeunes pour qui les interlocuteurs du quotidien sont perçus comme des relais d'information.

On constate que les acteurs du service public de l'emploi et les collectivités sont des partenaires privilégiés pour toutes les structures interrogées. Les missions locales travaillent aussi avec les Départements, au travers de l'aide sociale à l'enfance – ASE (et pour une ML via l'action des travailleurs sociaux), avec par exemple des logiques d'orientation systématiques des sortants de l'ASE à Perpignan.

Les partenariats avec les acteurs de la prévention/médiation et les acteurs judiciaires sont aussi cités par les ML avec plus ou moins de succès. L'existence d'une conseillère référente pour les jeunes placés sous main de justice et les permanences qu'elle réalise en milieu ouvert et fermé sont favorables aux partenariats entre la MLJ de Perpignan et le SPIP (service pénitentiaire d'insertion et de probation) ou la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse).

Les relations des Missions Locales avec l'information jeunesse (IJ) et les associations de loisirs apparaissent moins répandues. Pour le premier volet, cela peut s'expliquer par une méconnaissance par les Missions Locales de ces relais (bien qu'il existe 43 PIJ dans les Pyrénées Orientales et 18 dans l'Aude) et un sentiment de concurrence plus que de complémentarité (phénomène pointé sur l'appel à projet PIC).

#### **Différentes pratiques sont jugées utiles au développement de ces partenariats :**

- Les **permanences ou actions au sein des structures partenariales** (CCAS, MSD, PIJ...)
- Des **référents thématiques** (MLJ GN, MLJ Perpignan) qui ont la charge de faire le lien aux partenaires pour informer et travailler aux parcours
- Des **interventions favorables à l'interconnaissance** : « partenaire dating » à la MLJ Grand Narbonne (la MLJ fait découvrir ces différentes expertises ou inversement sont invités des partenaires sur un sujet avec qui les conseillers peuvent échanger); groupe de travail local sur l'emploi et la formation sur l'agglomération de Carcassonne (PIJ, ML Carcassonne)



- Des **temps/espaces dédiés au partenariat** (commissions Garantie Jeunes, comité local solidarité MLJ GN, groupe de travail acteurs de l'insertion 11 ...)
- Les **accompagnements tripartites** possibles avec les éducateurs qui accompagnent les jeunes suivis (MLJ GN)

**Les relations avec l'Education Nationale apparaissent quant à elles limitées ou complexes** du fait de logique de concurrence dans le parcours des jeunes difficiles à lever.

*« Les établissements ont peur que l'on prenne le jeune, qu'on le sorte trop vite du système scolaire ». (professionnel)*

Pourtant selon la majorité des jeunes rencontrés, l'information à l'école sur les structures d'insertion serait un levier (collège, lycée et étude supérieure), *a minima* dans les classes directement ou par les conseillers d'orientation. Quand des relations existent, **les Centres d'Informations et d'Orientations (CIO) et les Missions de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS) sont des relais privilégiés**. Pour l'ER2C, les relations avec la MLDS sont facilitées car les CEMEA porte le dispositif Foquale à destination de jeunes en difficulté d'insertion qui sont prêts à consacrer 6 à 12 mois à une mission de service civique. Dans ce cadre, les professionnels réalisent conjointement un travail de repérage avec les acteurs jeunesse et sport, et de l'animation sociale des territoires.

Si le repérage et l'information des jeunes non insérés sont le premier levier de leur accompagnement par les structures de l'insertion, leur adhésion dépend aussi des conditions de leur mobilisation dans les dispositifs.

## PARTIE 3 – DES LEVIERS POUR FAVORISER LA MOBILISATION DES JEUNES

### 3.1 Un rôle central de l’entourage et des pairs dans la mobilisation

#### 3.1.1 La famille et l’entourage, facteurs clés de mobilisation

De l’avis des professionnels et des jeunes, la famille et plus largement l’entourage (avec les pairs) sont les plus influents pour permettre la mobilisation des jeunes.

Du côté des professionnels, cette **clé d’entrée est jugée pertinente pour toucher des jeunes qui ne seraient pas venus par eux-mêmes.**

*« Souvent, des parents viennent se renseigner, puis envoient leurs enfants. Le même effet est observé chez les pairs, qui sont de très bons prescripteurs ».*  
(professionnel)

**Les jeunes interrogés évoquent en premier lieu une information sur la ML via une personne de leur entourage, famille ou ami inscrit ou non à la ML.** Il n’est pas rare que les parents aient participé au déclic ayant conduit au raccrochage.

*« C’est ma mère qui a insisté pour que je vienne à la Mission locale, après 3 mois passés chez moi sans rien faire » (17 ans, MLJ).*

#### Témoignage

Kevin à 24 ans et vit chez sa mère à Perpignan. Il a suivi sa scolarité jusqu’au lycée en bac professionnel commerce mais n’avait pas de projet pour la suite. Durant l’année qui a suivi sa mère lui a parlé de la MLJ où était déjà inscrite sa sœur : *« j’y suis allé mais ça ne m’emballait pas trop »* et s’est finalement engagé dans une licence de droit qu’il a arrêtée. Il aurait aimé poursuivre en informatique à l’université, mais il lui manquait des notions en mathématique du fait de son cursus scolaire.

C’est à ce moment là qu’il est retourné à la MLJ, dont il avait réentendu parler concernant la Garantie Jeunes et pour des questions relatives à la mutuelle. Sa mère a insisté pour qu’il y aille alors que lui n’avait pas été convaincu par sa première expérience : *« ma mère m’a fait comprendre qu’il fallait y aller à la MLJ ou à Pole Emploi »*. Depuis 2016, Kevin est inscrit et accompagné à la MLJ, il a réalisé des stages, participé à des speed dating, bénéficié de parrainage et de la Garantie Jeune. Il a obtenu les CACES (Certificat d’aptitude à la conduite en sécurité) 1, 3 et 5 dans le cadre de son accompagnement à la MLJ.

Il estime que l’accompagnement par la MLJ *« est assez bien »* et recherche à court terme un emploi dans la restauration rapide pour ensuite reprendre des études d’informatique en développant les pré-requis nécessaires avant.

Or les démarches de mobilisation des politiques publiques sont peu tournées vers les familles. Les **structures en revanche poursuivent leurs actions de communication classiques afin d’informer les parents voire grands parents.**

#### 3.1.2 Les pairs, des relais décisifs dans l’adhésion du public

Le bouche à oreille entre pairs apparaît décisif dans la mobilisation mais surtout l’adhésion des jeunes qui ne fréquentent pas les structures d’insertion socio-professionnelle. Un constat partagé par les professionnels et les jeunes, qui **voient dans leur pairs des personnes de confiance et ayant expérimenté la chose.**

*« La personne me donne son avis et je sais à quoi m'attendre car l'information vient d'une personne de confiance. Si c'était que de la pub je ne serai pas là. » (20 ans, terminale, ER2C)*

*« Elles m'ont dit qu'on s'occupait bien d'elles et que je devrais m'y inscrire » (18 ans, 3<sup>ème</sup>, GJ)*

### Témoignage

Azolan a 20 ans, il est d'origine algérienne et vit chez sa sœur à Perpignan car sa mère habite un village éloigné.

Il a suivi sa scolarité jusqu'en terminale bac pro plomberie qu'il n'a pas terminé : *« je ne voulais plus aller à l'école, j'ai préféré arrêter à quelques semaines du bac. J'en avais marre c'était mon 3<sup>ème</sup> vœux... »* Il n'a rien fait pendant 5 ou 6 mois où il vivait chez sa mère : *« à ce moment là je n'avais pas la tête à aller voir des organismes, je voulais me remettre la tête à l'endroit, j'étais fâché vis-à-vis de l'école »*. Il est ensuite parti en vacances d'été et à fait les vendanges à son retour : *« ça m'a motivé pour acheter des habits. »*

Il s'est par la suite inscrit à la MLJ dont sa sœur lui avait parlé car avait trouvé une formation de secrétariat. Il se rappelle y être allé la première fois avec sa sœur : *« je ne savais pas trop à quoi m'attendre. J'attendais qu'ils m'aident à trouver une formation ou un travail. »* Il a intégré la Garantie Jeune *« pour les sous et les stages car ça faisait de l'expérience dans le CV »*. Il s'est cependant vite arrêté car s'est blessé et qu'il a connu des décès autour de lui. Il a intégré l'armée mais s'est arrêté en cours d'incorporation car sa famille le préférerait proche.

Il a intégré l'ER2C après qu'une amie lui en ai parlé et bien qu'il pensait initialement retourner dans l'armée la possibilité de faire des stages représentait pour lui des expériences à valoriser. Après un mois en formation, Azolan est surpris du contenu : *« au début je pensais que la classe serait ennuyeuse mais en fait on s'entend bien et c'est génial. L'objectif pour moi c'est un contrat d'apprentissage ou un contrat tout court si possible comme agent de sécurité. »* La rémunération de la formation permettra à Azolan de financer le permis de conduire.

**Les structures portent des démarches pour appuyer/renforcer le bouche à oreille entre pairs.** Les CEMEA ont par exemple privilégié d'organiser DECLIC<sup>40</sup> sur le même lieu que l'ER2C par exemple ce qui favorise les échanges entre les jeunes. D'autres structures souhaitent explorer ce point, sans plus de précision à ce stade. Les réflexions sur le sujet portent sur la **fonction de « jeune ambassadeurs » ou le format témoignage.**

Au-delà de l'intérêt porté à un dispositif, la posture des professionnels se révèle être décisive dans l'inscription d'un jeune un temps éloigné de tout accompagnement.

## 3.2 Une nécessaire posture bienveillante des structures

### 3.2.1 Des expériences négatives avec les institutions publiques à l'origine des réticences vis-à-vis de l'accompagnement

Les jeunes éloignés des structures d'insertion sociale et professionnelle ont pour la majorité eu un parcours de décrocheurs scolaires (plus ou moins tôt), ce qui fonde **un rejet du système scolaire dans son fonctionnement et son rôle d'orientation. Il est rare que les jeunes rencontrés affichent un rejet institutionnel global** qui aurait pu expliquer leur éloignement des structures de l'insertion sociale et professionnelle. C'est plus en direction de l'Education Nationale que peut se porter ce rejet.

<sup>40</sup> DECLIC est un dispositif financé par la Région Occitanie pour lever les freins personnels et sociaux faisant obstacle à une entrée en formation, à destination des 16-18 ans. Il est présenté plus en détail ci-après.

Toutefois **des échecs ou expériences négatives avec des structures institutionnelles au cours de leurs parcours** (personnels, scolaires ou professionnels) **peuvent avoir participé à une mauvaise appréhension de l'intérêt ou l'utilité d'un accompagnement.**

*« A ce moment là je n'avais pas la tête à aller voir des organismes, je voulais me remettre la tête à l'endroit, j'étais fâché vis-à-vis de l'école » (20 ans, terminale, ER2C)*

Aussi, de mauvaises expériences avec Pôle emploi ont souvent été relatées, ce qui peut freiner dans la recherche d'accompagnement. Malgré cela, plusieurs modes d'actions des conseillers facilitent la mobilisation des jeunes et lèvent les réticences.

### 3.2.2 Des postures facilitantes chez les professionnels

**L'essence de certaines structures ou projets sont favorables à sa fréquentation par des jeunes éloignés des structures :**

- **Le principe d'anonymat dans l'information jeunesse**  
*« C'est un grand intérêt pour les jeunes d'avoir cette liberté, liée à l'absence de règle. On ne demande rien en retour de l'aide apportée. Un des freins pour toucher les jeunes est l'existence d'un cadre, d'une obligation d'engagement. » (PIJ)*
- Une approche projet dans un cadre souple pour **le dispositif DECLIC** à destination des 16-18 ans. Ce dispositif financé par la Région Occitanie depuis 2018 a pour objectifs de raccrocher le public des jeunes décrocheurs pour leur permettre d'acquérir des pré-requis nécessaires à une entrée en formation du Programme Régional de Formation, un retour à une formation initiale ou un emploi en alternance (apprentissage). L'ER2C de Perpignan propose un accompagnement court de 3 mois d'implication avec un rythme progressif, dans lequel le jeune a la possibilité de choisir son parcours (ateliers collectifs, actions individuelles). Selon les professionnels, les jeunes adhèrent au dispositif notamment car les plages d'écoute ne sont pas limitées et qu'ils sont mis en situation de faire des choix.

**L'adaptation des postures professionnelles apparaît nécessaire pour permettre l'adhésion et/ou la fidélisation de ce public.**

A ce titre, **le premier contact est jugé décisif** dans la mobilisation pour « accrocher » le jeune en répondant au premier besoin exprimé autant que possible. La ML de Carcassonne a développé le « premier accueil express », qui consiste à assurer que tout jeune venant pour la première fois à la Mission locale puisse être reçu dans la journée par un conseiller dédié à ce premier accueil. Cela permet de présenter plus en détail l'offre de service, que traditionnellement, et surtout de l'adapter au besoin du jeune rencontré, sans avoir besoin de fixer un nouveau rendez-vous pour cette étape.

Depuis 2018, les personnels d'accueil de la MLJ du Grand Narbonne ont pour consigne au delà de la prise de rendez-vous pour un jeune se présentant pour la première fois, de les aider sur un ordinateur à saisir les premières informations utiles et de répondre à leurs premières interrogations. Il s'agit de « *s'intéresser au jeune pour capter son attention et faire en sorte qu'il revienne* » (professionnel). Si le planning des conseillers le permet, un rendez-vous est proposé immédiatement.

Afin de favoriser l'adhésion de jeunes qui n'ont pas été en contact pendant un temps avec des acteurs de l'accompagnement, les structures misent sur la **bienveillance et l'écoute afin de développer un lien de confiance nécessaire.**

*« Je suis revenu car les conseillers sont à l'écoute » (21 ans, ML)*

A la différence de la Garantie Jeune où les 5 semaines intensives en collectif permettent de conforter l'adhésion du jeune, pour des conseillers généralistes il est nécessaire de gagner cette confiance.

*« Appeler hors rendez-vous, ne pas attendre le prochain rdv, c'est développer la confiance car on se rend disponible » (conseiller ML)*

Au-delà, **la valorisation du jeune et la convivialité** sont évoquées par l'ER2C comme des leviers à la fidélisation de ce public.

*« Les formateurs ont cru en moi et m'ont fait croire en moi. Reprendre les bases ça m'a fait du bien et ils m'ont aussi appris à me présenter vis-à-vis d'un patron ou à faire les démarches nécessaires. » (20ans, 2<sup>nd</sup>, E2RC)*

### Témoignage

Antoine a 20 ans, il est né à Perpignan. Il a poursuivi sa scolarité jusqu'en 2<sup>nd</sup>e d'un bac professionnel logistique qui était son second choix, il aurait préféré la pâtisserie: *« j'ai négligé ma scolarité, je me suis laissé influencer, on va dire que je n'étais pas chaud pour réchauffer les bancs de l'école. Au collège j'étais travailleur mais flemmard et j'ai commencé à être bagarreur car j'avais des problèmes de famille »*. Il n'est pas titulaire du brevet qu'il a raté de peu.

Pendant 2 ans, il est resté sans activité en dehors de *« petits boulots, un peu d'intérim, du saisonnier »* dans différents secteurs dont la mécanique et l'entretien. Après avoir quitté le domicile de ses parents à 17 ans, il a vécu *« à droite à gauche »*.

Antoine explique qu'à un moment donné il s'est remis en question : *« je n'avais pas de travail, pas d'activité, pas de chez moi, je voulais grandir. Fallait que je me sorte les doigts des fesses, car ma situation était précaire. »* A l'époque, il n'a pas de ressource et sollicite régulièrement des colis alimentaires.

Il s'est rendu pour la 1<sup>ère</sup> fois à la MLJ en décembre 2016 pour s'inscrire et connaître ses possibilités de suivre une formation qualifiante. A cette époque, il explique peu connaître l'offre de service de la MLJ : *« je connaissais la MLJ mais je pensais que c'était pour l'insertion, mais plutôt du côté administratif. »* Il a finalement intégré la Garantie Jeune en septembre 2017 pour 7 mois avant de partir à la Rochelle car des connaissances lui proposaient de travailler comme saisonnier sur des bateaux de pêches tout en étant logé.

A son retour, puisqu'il ne peut pas réintégrer la GJ, il reprend des missions d'intérim (BTP, entretien espaces verts...). Un accident (chute de plusieurs étages), l'oblige à être hospitalisé 3 mois et en convalescence pendant 6 mois : *« j'étais démoralisé, j'avais plus envie de travailler. J'ai fait de la rééducation mais par moi-même autant dire que je n'ai pas pris soin de moi »*. C'est à cette période qu'un ami lui parle de l'ER2C et de la possibilité que cela lui donnerait de réaliser 3 stages pour valider un projet professionnel et intégrer une formation qualifiante, ce qui répondait à ses souhaits : *« je voulais me reprendre en main et c'était l'occasion de définir un projet professionnel »*. Il a sollicité l'ER2C directement : *« je suis venu tous les jours pour démarcher mais on m'a expliqué que ça ne marchait pas comme ça qu'il fallait une prescription par la MLJ, ce que j'ai fait. »*

Antoine est très reconnaissant vis-à-vis de l'ER2C alors même qu'initialement il pensait que l'aspect strict de la formation le ferait partir : *« ça m'a permis de me relever, j'ai eu mes CACES, le brevet de secouriste... J'ai réappris à avoir confiance en moi dans le rapport avec les autres. Car quand tu n'es ni à l'école ni en entreprise c'est pas possible de tisser des liens et j'avais un manque de confiance en moi. Ça m'a redonné envie de vivre et ça m'a reboosté pour l'emploi. »* ; *« les formateurs ont cru en moi et m'ont fait croire en moi. Reprendre les bases ça m'a fait du bien et ils m'ont aussi appris à me présenter vis-à-vis d'un patron ou à faire les démarches nécessaires. »* ; *« je suis fier de moi et je remercie l'ER2C. »*

Il espère intégrer une formation qualifiante en vente comme employé de libre service au sein de l'IRFA et attendait au moment de l'échange l'information collective de l'organisme de formation. Dans

l'attente il s'est inscrit dans une agence d'emploi et souhaiterait passer le permis (il demandera une aide à la MLJ le moment venu) : « *je ne me laisse pas abattre, je ne veux pas dépendre du RSA ou quoi.* »

Durant les périodes où il n'était pas dans un dispositif ou en activité, il a bénéficié d'un accompagnement de la MLJ via le Fonds d'aide aux jeunes (tickets restaurant, colis alimentaire et d'hygiène, carte de bus). Depuis novembre 2018, il vit dans un appartement d'un FJT qu'il a pu obtenir via l'espace boutique logement de la MLJ lorsqu'il est entré à l'ER2C.

### 3.2.3 Un enjeu de maintenir le lien et éviter les ruptures de parcours

Un public jeune qui a été un temps éloigné des structures d'insertion sociale et professionnelle est d'autant plus sujet à connaître une **rupture dans son parcours d'accompagnement qu'il est nécessaire d'anticiper**. Les structures poursuivent plusieurs pistes en la matière :

- **En travaillant le maintien d'un lien avec les jeunes suivis**
  - Via l'individualisation de la formation dans les E2RC
  - Au travers de l'accueil libre et du montage de projets collectifs sur le dispositif DECLIC
  - Via les projets « culture et loisirs » des Missions Locales
- **En rendant les jeunes acteurs de leurs parcours.**  
**En la matière la mission locale du Grand Narbonne propose des** consultations régulières des jeunes volontaires GJ au travers du club GJ lancé en février 2019. A aussi été proposé un « rallye de l'emploi » pour lequel les volontaires étaient invités à aller recueillir des offres d'emploi. Dernier en date, le projet « Code ta mission locale » avec Simplon a pour objectif de développer des applications utiles aux usagers de la ML par des usagers de la ML.
- **En limitant les contraintes de fonctionnement qui participeraient à un décrochage.** L'ER2C a mis en place une dérogation pour des emplois courts durant la saison ce qui permet de rompre le contrat d'alternance sur une durée définie sans mettre en péril l'inscription à l'école.

**Les interruptions d'accompagnement restent toutefois une réalité, c'est pourquoi les structures veillent à déployer des actions auprès des « perdus de vue ».** Les relances au moment du décrochage sont le plus souvent systématisées. Par exemple, un PIJ dont la conseillère est Promeneuse du Net contacte régulièrement les parents ou les pairs des jeunes dont elle n'a plus de nouvelle. Cela ne permet pas toujours un raccrochage immédiat, mais au moins de savoir où en est le jeune. C'est aussi un potentiel moyen pour le recontacter au bon moment, quand il pourrait en avoir besoin.

Bien qu'un jeune inséré puisse être convaincu de l'intérêt d'un accompagnement, leur mobilisation se heurte parfois à des freins périphériques dans l'accès ou le suivi de l'accompagnement.

### 3.3 Des freins périphériques à l'entrée ou à la poursuite de l'accompagnement

#### 3.3.1 La mobilité, problématique centrale pour mobiliser les jeunes

La problématique de la mobilité est exacerbée dans les départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales où les communes sont morcelées et éloignées les unes des autres, avec un réseau de transports en commun jugé peu optimal en dehors des aires urbaines.

**La mobilité contrainte des jeunes est pointée comme un frein à leur mobilisation dans les structures d'insertion sociale et professionnelle**, qui bien que disposant le plus souvent d'antennes ou permanences sont situées dans les principales villes du territoire.

##### Témoignage d'un professionnel

*« Par exemple, une jeune habite dans un petit bled dans les Corbières. Elle n'est pas allée en GJ car elle pensait trouver du travail rapidement. Elle a financé son permis, mais l'a raté et il lui manque 200 € pour le repasser. Elle est en conflit avec sa famille et ne peut pas se déplacer. Avec le permis, elle trouverait sans souci. Sa conseillère lui a dit qu'elle peut rentrer en GJ dans 2 mois, et en attendant il n'y a aucune solution à lui proposer et elle ne pourra pas forcément s'y rendre. »*

La mobilité est un sujet abordé dès le début de l'accompagnement afin de lever les freins à son suivi et à un parcours d'insertion professionnelle. Pour cela les ML peuvent proposer des tickets de bus via le Fond d'aide aux Jeunes ou un co-financement du permis de conduire via le PACEA. Le co-financement est toutefois conditionné par un projet professionnel.

*« on monte un dossier avec le jeune, mais il faut un contrat de travail de 6 mois pour cela. Pourtant, on ne travaille pas forcément l'emploi en premier »*  
(conseiller ML)

Le suivi de l'accompagnement pour des personnes dont la mobilité est contrainte peut être facilité par la mise en place de covoiturage. La MLJ du Grand Narbonne y invite les participants sur des actions collectives et dans les groupes GJ.

#### 3.3.2 D'autres freins à prendre en compte pour assurer un accompagnement pertinent

Les jeunes non-insérés peuvent être dans des situations précaires qui impactent leur capacité à s'impliquer dans un dispositif d'accompagnement. Plusieurs freins ont été pointés comme prégnants lors des entretiens réalisés.

Le **logement** est une condition sine qua non à l'accompagnement, or pour les jeunes qui ne sont plus hébergés chez leurs parents, les solutions sont limitées. Est en effet pointé sur les deux départements une insuffisance des places en foyers jeunes travailleurs (FJT) et hébergement d'urgence. La MLJ de Perpignan porte un dispositif d'hébergement temporaire. Les 34 logements en pré-autonomie mis à disposition pour environ 6 mois ont permis en 2018 d'héberger 107 jeunes. Un partenariat avec les offices publics de l'habitat du territoire permet aux conseillers de travailler les suites de parcours résidentiels pour les jeunes concernés. Au-delà l'obtention d'un logement est souvent conditionnée à l'existence de ressources financières, ce qui en limite l'accès pour des jeunes non insérés.

##### Témoignage

A 22 ans, Camille vit seule à Perpignan. Elle a suivi une scolarité classique, en dehors de changements de collèges du fait de déménagements successifs. A la sortie de la 3<sup>ème</sup>, elle souhaite s'engager dans une formation en lien avec la prise en charge des enfants, projet qui s'est confirmé au cours de son stage en crèche, mais son père refuse au vu du manque de débouché. Elle entame un bac technologique en restauration, elle validera sa 2<sup>nd</sup> mais fait le choix d'arrêter car ce n'est pas une formation qui lui convient.

A 17 ans elle quitte le domicile de son père et s'installe chez une amie avant de vivre « à droite à gauche » chez des amis. Ses amis lui conseillent à l'époque de s'inscrire à la MLJ : *« je connaissais mais je m'y étais pas intéressé, je pensais être inatteignable. La première fois que j'y suis allée c'était pour des tickets service pour manger. » ; « En tant que jeune on a les cartes en main. Mon père me disait souvent « tu peux amener l'âne à l'abreuvoir mais pas le forcer à boire. Moi c'est quand j'en ai eu besoin que je suis venue à la Mission Locale [...] et c'est après avoir appris la vie dans mes 2m<sup>2</sup> de plonge pendant une saison que ça m'a mis du plomb dans la tête. »*

L'accompagnement de la MLJ depuis 2014 apparaît essentiel pour Camille, concernant le logement et la mobilité avec des titres de transport : *« la MLJ c'est ma 2<sup>ème</sup> famille, ils m'ont beaucoup aidé », « avoir son chez soi, ça vaut tout l'or du monde ».*

Elle ne fait rien pendant 1 an avant de réaliser des saisons comme femme de ménage ou dans la restauration : *« j'ai mis du temps à me bouger »*

Après un moment à Narbonne, elle est revenue vivre à Perpignan chez sa sœur, mais cela était compliqué c'est pourquoi elle a sollicité la boutique logement de la MLJ. Elle a vécu pendant plus d'un an dans un logement de la MLJ mis à disposition mais sachant qu'elle devait le quitter sa conseillère a fait en sorte de lui faire intégrer une formation pour qu'elle puisse trouver un logement social c'est pourquoi elle a été positionnée sur l'ER2C : *« quand je suis venue je ne savais pas en quoi ça consistait, même si ça avait été une formation sur les produits ménagers je l'aurais fait. Lors du premier entretien une formatrice m'a demandé ce que je voulais vraiment. Ils m'ont tellement mis en confiance. Ils trouvent les mots qui font réveiller l'espoir. » ; « comparé à avant, même si je ne sais pas forcément où je vais, je suis plus confiante et j'y vais avec plaisir. »*

Au cours de la formation, Camille a passé son BAFA et réalisé deux stages (en vente puis en école maternelle) ce qui lui a permis de valider son projet professionnel initial. Elle espère entamer un apprentissage prochainement pour obtenir le diplôme d'auxiliaire de puériculture. L'ER2C lui a permis de *« revoir les bases en math et français, ce qui fait pas de mal »*, de bénéficier d'interventions sur la sécurité routière ou encore la socio-esthétique et surtout de financer son BAFA ce qu'elle n'aurait pas pu faire seule.

Les jeunes non-insérés sont susceptibles de rencontrer des **problématiques de santé**, notamment des addictions ou encore des troubles de santé psychique. Ces situations requièrent un réseau de partenaires pour répondre aux besoins des jeunes et appuyer les équipes si nécessaire. La MLJ du Grand Narbonne a développé un réseau avec lequel travailler : lieu d'écoute PAEJ sur le Narbonnais, l'EMIPP (Equipe mobile psychiatrie précarité), permanences « jeunes consommateurs » par l'ANPAA et AIDEA11<sup>41</sup>. On notera que dans les Pyrénées-Orientales, la MLJ de Perpignan est en difficulté pour trouver des interlocuteurs sur le sujet.

**Les contraintes administratives à l'entrée dans les dispositifs** peuvent être exacerbées pour le public non-insérés et sont autant de frein à leur accompagnement. **La présentation des documents administratifs attendus** peut-être une première difficulté en particulier pour des jeunes qui n'ont pas d'appui familial. Pour exemple l'entrée en école de la 2<sup>ème</sup> chance est conditionnée à la présentation de l'avis de situation Pole Emploi, d'un relevé d'identité bancaire (RIB) et la carte nationale d'identité (CNI). Or, des jeunes isolés ou en conflit familial peuvent ne pas détenir de compte bancaire ou encore avoir des difficultés à disposer de leur CNI. Un appui à la production de ces documents est jugé très utile par les professionnels rencontrés afin de favoriser l'entrée rapide sur les dispositifs.

<sup>41</sup> Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie, Accueil Info Drogue et Addiction



C'est le cas du dispositif DECLIC pour les 16-18 ans ou précédemment dans le cadre du projet IEJ-FSE porté par l'ER2C 66 auprès des 18-25 ans<sup>42</sup>.

Les critères d'éligibilités sont aussi des sanctions à l'entrée dans les dispositifs de jeunes non insérés. Pour exemple, la non maîtrise des compétences de base est excluante dans le cas des écoles de la 2<sup>ème</sup> chance pour laquelle la maîtrise du français écrit et oral est un pré-requis. Or sur le territoire, les réponses en la matière sont insuffisantes, car les dispositifs sur les compétences de base s'adressent plus aux adultes qu'aux jeunes.

Enfin des **situations de précarités financières** peuvent peser jusque sur l'alimentation des jeunes non-insérés. Les structures d'accompagnement tentent de leur apporter des solutions afin qu'ils poursuivent leur accompagnement et leur parcours d'insertion sociale et professionnelle dans des conditions décentes. L'ER2C 66 finance des plateaux repas pour le déjeuner (45 par semaine) et estime nécessaire d'en augmenter la volumétrie. Les Missions Locales ont la possibilité de mobiliser le fonds d'aide aux jeunes pour délivrer des colis alimentaires ou de première nécessité.

---

<sup>42</sup> Ce dispositif a pris fin avec la mise en place de DECLIC et du fait des difficultés de financement essuyées par la structure

## PARTIE 4 – ENSEIGNEMENTS DE L'ÉTUDE ET PRATIQUES INSPIRANTES DANS LE REPERAGE ET LA MOBILISATION DES JEUNES NON INSERES

### 4.1 Synthèse des réponses aux hypothèses de recherche

| Hypothèses générales                                                                                                                                                                                                                             | Synthèse des observations                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| H1 - La connaissance de l'offre de service, qui diffère en partie du fait du parcours dans la scolarité, permet aux jeunes d'intégrer des dispositifs d'insertion                                                                                | Les jeunes non insérés représentent une catégorie non homogène ce qui implique un ciblage complexe et limite leur connaissance de l'offre de service.<br>Les méthodes de communication ne sont pas toujours adaptées au regard des caractéristiques du public cible ce qui débouche chez ces jeunes sur une faible connaissance des dispositifs ou de leur éligibilité.                                                                                                                                                                                                    |
| H2 - Les jeunes s'estiment éligibles et concernés par le dispositif du fait d'une information via l'entourage (famille, structures de socialisation/loisirs/ les pairs)                                                                          | L'information par l'entourage est un facteur clé de la mobilisation pourtant les actions visent rarement les parents. Les pairs sont un relai d'information pertinent de par l'expérience vécue et la confiance accordée. Cependant, de nombreux jeunes ne se sentent pas concernés/éligibles aux dispositifs.                                                                                                                                                                                                                                                             |
| H3 - L'évolution de la situation individuelle du jeune (événements externes dans le parcours notamment) le conduit à faire évoluer l'appréhension qu'il a de son besoin et de l'utilité de l'accompagnement, et peuvent faciliter le raccrochage | En dehors de situation de grande difficulté qui conduisent des jeunes à se rapprocher d'une structure, aucun événement externe n'a été identifié comme conduisant une nouvelle appréhension des besoins. Ainsi les attentes des jeunes non-insérés qui se rapprochent d'une structure d'insertion socio-professionnelle sont larges et certains n'ont pas d'objectif défini.                                                                                                                                                                                               |
| H4 - Le défaut d'adhésion résulte du rejet institutionnel plus général, qui rend non pertinents les leviers de mobilisation proposés                                                                                                             | Il est rare que les jeunes rencontrés affichent un rejet institutionnel global qui aurait pu expliquer leur éloignement des structures de l'insertion sociale et professionnelle. Toutefois des échecs ou expériences négatives avec des structures institutionnelles au cours de leurs parcours (personnels, scolaires ou professionnels) peuvent avoir participé à une mauvaise appréhension de l'intérêt ou l'utilité d'un accompagnement.                                                                                                                              |
| H5 - Les jeunes raccrochent à un dispositif suite à un « déclic » dans leur parcours (envie d'une autre vie, besoin de ré-affiliation)                                                                                                           | Les professionnels de l'insertion pointent différents moments propices au raccrochage des jeunes non insérés : <ul style="list-style-type: none"> <li>- des jeunes, ayant généralement décroché au collège ou au lycée, qui viennent en structure (souvent Mission locale) sur demande parentale, pour se ré-affilier ou avec l'envie d'une autre vie</li> <li>- des jeunes qui se retrouvent en grande difficulté, dans des situations où pousser la porte d'une structure est la seule solution envisagée</li> <li>- des jeunes qui ont eu une période de non</li> </ul> |

|                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                    | insertion de plusieurs années, et qui vers 22-23 ans cherchent des solutions.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| H6 - La définition et connaissance du public cible rend possible la mise en place de modalités pertinente de repérage et de mobilisation, qui sont différentes selon les profils des jeunes ciblés | Les structures d'insertion sociale et professionnelle diversifient leurs pratiques de repérage et de mobilisation en s'appuyant sur leur connaissance des jeunes non insérés et l'efficacité de leurs pratiques antérieures. Les structures sont innovantes en la matière bien que certaines pratiques se heurtent à des contraintes techniques, financières ou à des partenariats difficiles à développer.                                                                                             |
| H7 - La difficulté de captation des jeunes provient d'un manque de visibilité des projets (communication, accès à l'information)                                                                   | Les méthodes dites « traditionnelles » de communication ne permettent pas de toucher suffisamment les jeunes, qui méconnaissent leurs droits. Des leviers plus ou moins innovants sont actionnés par les structures: l'utilisation des réseaux sociaux, des modalités organisationnelles adaptées, la mobilisation de partenaires pour développer une communication professionnelle, des démarche « aller-vers » et « faire venir ». C'est l'hybridation de ces méthodes qui apparaît le plus efficace. |
| H8 - Les territoires de résidence des jeunes impactent la capacité à recourir à une offre de service adaptée (mobilité)                                                                            | Il existe des freins périphériques à l'entrée ou à la poursuite de l'accompagnement, dont la mobilité qui est citée comme le plus prégnant sur les deux départements. L'accès à un logement, l'appui sur des problématiques de santé, la levée de contraintes administratives à l'entrée dans le dispositif et des solutions de lutte contre la précarité sont aussi pointés comme nécessaire au suivi d'un accompagnement.                                                                             |
| H9 - Le contenu de l'offre de service ne correspond pas aux attentes et besoins des jeunes ce qui limite leur adhésion                                                                             | Le public jeune un temps éloigné des structures d'insertion sociale et professionnelle est d'autant plus sujet à connaître une rupture dans son parcours d'accompagnement qu'il est nécessaire d'anticiper, en travaillant le maintien du lien avec les jeunes suivis, en rendant les jeunes acteurs de leur parcours, en limitant les contraintes de fonctionnement qui pourraient concourir au décrochage.                                                                                            |
| H10 - L'adaptation des postures professionnelles est nécessaire pour permettre l'adhésion et/ou la fidélisation de ce public                                                                       | Le 1er contact est jugé décisif dans la mobilisation pour « accrocher » le jeune en répondant au premier besoin exprimé autant que possible. Au-delà, les professionnels évoquent des postures facilitant l'adhésion d'un public jeune distant: bienveillance, écoute, développement de la confiance en l'interlocuteur et la valorisation du l'individu.                                                                                                                                               |

## 4.2 Pratiques inspirantes dans le repérage et la mobilisation des jeunes non insérés

---

Sont présentées ici 5 fiches de synthèses sur des dispositifs visant à améliorer le repérage et la mobilisation de jeunes éloignés des structures d'insertion socio-professionnelle. Ces exemples couvrent les différentes modalités d'actions identifiées, notamment dans l'appel à projet « Repérer et mobiliser les jeunes invisibles » de la DIRECCTE Occitanie, à savoir :

- Les démarches « Aller vers » ;
- La détection par des outils informationnels ;
- Les nouveaux moyens de contact / Approche « guichet » ;
- La mobilisation par relais autour des jeunes (famille et pairs).

Ces fiches ont vocation à potentiellement inspirer des acteurs du territoire sur des actions se déroulant ailleurs, et dont les grands principes (ou le dispositif directement) pourraient être dupliqués en Occitanie, en particulier dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales.

## AREFIE Hauts-de-France Trophées de l'innovation et repérage des jeunes invisibles

## Mobilisation d'actions de repérage



### Objectifs du dispositif

Mise en place d'un « Rendez-vous des missions locales » afin d'échanger sur le repérage des jeunes et les solutions à mettre en place, puis de décerner des prix aux idées les plus innovantes mises en place par les Missions Locales du territoire

**Mettre en avant l'enjeu du repérage des jeunes invisibles**, face au constat d'une baisse de fréquentation des Missions locales.

**Mobiliser et valoriser les initiatives des missions locales**

### Points forts

Action des Missions Locales sur plusieurs axes de mobilisation et de repérage (« aller vers », maillage du territoire, « guichet » numérique, partage d'information au sein du réseau partenarial, etc.)

Impulsion « descendante » de la recherche d'innovations

Capitalisation des approches locales dans le Guide Repérage

### Freins

Difficultés de suivi des jeunes après inscription, en lien avec le manque de moyens

**Porteurs de l'action** : AREFIE et Direccte Hauts-de-France

**Cible du dispositif** : jeunes de 15 à 24 ans non-inscrits dans les missions locales. Sur la région HDF, la baisse de primo-inscrits est de 18% en 10 ans, soit 6200 jeunes.

**Nombre de jeunes touchés** : Non déterminé

### 4 initiatives mises à l'honneur :

- Clermont : des conseillères dans les cages d'escalier
- Amiens : 40 implantations et une antenne mobile
- Roubaix : un formulaire en ligne pour les visiteurs de minuit
- Thiérache : croisement de fichiers et données, avec les agences d'interim notamment

Mais également la production d'un « Guide repérage » présentant les initiatives locales pour le repérage et la mobilisation des jeunes

### Axes d'amélioration

Mise en place de plans d'action « coordonnés » entre Missions Locales et autres structures de « l'écosystème emploi-insertion-formation-éducation-santé-culture-sport » car les jeunes ne sont pas invisible pour tous les acteurs, notamment du fait d'un effet de concurrence entre institutions.

### Possibilités d'essaimage - Transférabilité

En Hauts-de-France, l'Arefie est représentante et animatrice régionale des missions locales (ML), maisons de l'emploi (MDE) et plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE)

En Occitanie, l'ARML pourrait tenir ce rôle pour l'impulsion et le soutien d'initiatives innovantes

Le Guide Repérage présente les différentes initiatives locales ainsi que les conditions de transfert à d'autres Missions Locales



PREFET DE LA REGION OCCITANIE

*Fiche expérience : AREFIE Hauts-de-France  
Trophées de l'innovation et repérage des jeunes invisibles*

## Boussole des Jeunes

## Plateforme numérique



### Objectifs du dispositif

Faciliter l'accès des jeunes à un ensemble de services proposés par les professionnels de service public

Valoriser les services et optimiser leur accessibilité

Agir contre le non-recours aux droits

**Interface en ligne :** Renseignement sur le territoire de résidence puis (si le territoire a rejoint le dispositif) un questionnaire selon le thème choisi (Emploi/Formation ou Logement). Le site présente alors différents acteurs pertinents du territoire, avec la possibilité d'entrer en contact avec eux.

### Points forts

Maniabilité : information et prise de contact simple, vers une offre de proximité

Un contact par courriel ou téléphone garanti dans un délai donné (mais démarche anonyme si le jeune ne sollicite pas de contact)

Choix en fonction des besoins des jeunes (logement et emploi/formation)

### Freins

Exige un réseau fort des acteurs de l'emploi, de la formation, du logement, de la santé etc.

**Porteurs de l'action :** DSI de la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA)

**Cible du dispositif :** 16-30 ans

**Nombre de jeunes touchés :** Non déterminé

**Lancées aujourd'hui sur :** Grand Reims, Lyon, Essonne, Orne, Mulhouse Agglomération, Grand Besançon, Pays Vitryat, Amiens

**À venir :** Marne, Normandie, Nice

Exemple de Reims (lors de la phase d'expérimentation) : **26 organismes** y offrent leurs services, **94 offres d'emploi** sont accessibles aux jeunes, **+ de 350 jeunes se sont connectés**, et **+ de 90** ont été intéressés par au moins une offre de service et ont demandé à être recontactés par un ou plusieurs partenaires.

### Axes d'amélioration

Développer d'autres axes d'intervention, notamment sur la santé

Aucune évaluation n'a été menée à ce jour

### Possibilités d'essai - Transférabilité

Opérationnelle seulement sur les territoires pilotes, mais disponible pour tous les territoires intéressés par sa mise en œuvre

Si son opérabilité dépend des organismes en charge sa gouvernance, elle nécessite surtout en amont de son installation sur votre territoire, près de 6 mois de travail avec des professionnels partenaires avant d'être opérationnelle



PREFET DE LA REGION OCCITANIE

Fiche expérience : Boussole des jeunes

## Impact Jeunes

## « Aller vers » et ciblage territorial réduit



### Objectifs du dispositif

Expérimenter et modéliser une méthodologie innovante d'intervention, qui se concentre sur le retour à l'emploi des jeunes d'une barre d'immeubles, à l'échelle de trois quartiers des Bouches-du-Rhône

Objectif de concentrer les efforts pour maximiser l'impact, d'optimiser les dispositifs existants et leur articulation et de valoriser les expériences et parcours positifs pour une « contagion par l'exemple »

### Points forts

Construction « sur-mesure » partant de la cité/bloc d'immeubles avant de chercher un déploiement à plus grande échelle  
Travail partenarial à partir des dispositifs et acteurs existants, y compris avec les entreprises

Booster territorial comme « fil rouge » identifiés par les jeunes, notamment pour leur facilité de contact et leurs réponses

53% des NEETs accompagnés par Impact Jeunes ont trouvé un emploi ou une formation.

30 jeunes « leaders positifs » se sont engagés bénévolement pour aider les autres jeunes et faire changer les regards sur leur quartier.

### Freins

Démarche très expérimentale et ciblée

Débouchés limités au vu de la demande (beaucoup d'intérim, de services civiques etc.)

**Porteurs de l'action :** Coordination Fondation Apprentis d'Auteuil

**Cible du dispositif :** Jeunes des quartiers prioritaires de 13 à 30 ans (3 QPV des Bouches-du-Rhône)

**Nombre de jeunes touchés :** 1200 jeunes dont les besoins ont été révélés (dont 68% ne bénéficiaient d'aucun suivi)

« Boosters territoriaux » : professionnels complémentaires des travailleurs sociaux, qui vont faire du porte à porte dans les cités concernées et construisent des solutions pour ramener les jeunes vers l'emploi et mettre les uns en relation avec les autres.

### Axes d'amélioration

Démarré en 2017 sur les trois quartiers expérimentaux, peu de retours, notamment sur l'objectif d'amélioration de 15% du taux d'insertion

Pour avoir un impact global, nécessité d'identifier les potentialités d'essaimage, notamment en prenant en compte les spécificités locales

### Possibilités d'essaimage - Transférabilité

Objectif d'essaimage après les 3 ans (2020) dans d'autres quartiers, de Marseille Provence voire de toute la France.

Projet financé à 40% au titre du PIA (Etat), 40% au titre de la contribution des collectivités (Département, Métropole, Région, CAF) et 20% au titre de fonds privés. Soutien technique des collectivités et acteurs publics.

1 démarche Impact Jeunes lancée à Hem (59).



PREFET DE LA REGION OCCITANIE

Fiche expérience : Impact Jeunes

## Déclic

## Partir du jeune pour lutter contre le décrochage



### Objectifs du dispositif

Favoriser la création d'un parcours en partant du jeune (découverte de soi, confiance, lien aux autres et au territoire, mises en situation voire mise en place de projets, etc.)

Levée des freins personnels et sociaux à l'entrée en formation.

Se projeter et acquérir les pré-requis pour accéder aux dispositifs de formation et de qualification existants, formations du PRF notamment.

Partenaires : Pôle Emploi, Cap Emploi, MLJ, CD66, centres sociaux, MLDS, Associations, Familles, PJJ etc.

### Points forts

Mobilisations de techniques originales pour remotiver les jeunes  
Individualisation du suivi de parcours (référent unique)  
Ecoute et autonomie dans le choix de parcours appréciées par les jeunes.  
Organisation au sein de l'ER2C : contact entre les jeunes et expérience du public décrocheurs et des approches pédagogiques correspondantes  
Peu de contraintes afin de mieux capter les « invisibles »

### Freins

Conditionnement au PRIC pour le moment

**Porteurs de l'action :** CEMEA Ecole de la 2<sup>ème</sup> chance Perpignan

**Cible du dispositif :** Jeunes de 16 à 18 ans sortis du système scolaire sans diplôme (entrées et sorties permanentes)

**Nombre de jeunes touchés :** 9 jeunes lors de la première session

Un accompagnement court (4 mois maximum, avec un rythme progressif), via des entretiens et un suivi individuel, des actions individuelles et ateliers collectifs pour choisir son parcours, des découvertes du territoire et des acteurs locaux, de la construction de projets etc.

Moyenne de 250h en centre et 50h en entreprise.

Selon leurs parcours, les jeunes sont ensuite orientés vers l'ER2C ou les dispositifs Projet Pro (apprentissage, formation qualifiante etc.).

### Axes d'amélioration

Pas encore de retours sur les impacts du dispositif, et donc de sa potentielle amélioration

### Possibilités d'essaimage - Transférabilité

Progressivement amené à se déployer sur la région Occitanie (UFCV à Toulouse par exemple)



PREFET DE LA REGION OCCITANIE

Fiche expérience : Déclic



## Mission Service Civique « Contribuer à la lutte contre le décrochage scolaire »

### Mobilisation par les pairs



#### Objectifs du dispositif

Intervenir dans les EPLE auprès des équipes éducatives pour prévenir l'abandon scolaire précoce et permettre aux jeunes en situation de décrochage un retour en formation

Redonner confiance dans l'école

Accompagner les jeunes sortis du système scolaire vers un retour en formation (dans le cadre de la MLDS)

Favoriser l'information des jeunes décrocheurs et de leurs familles dans les plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs

Informar les jeunes au sein des structures qu'ils fréquentent sur leurs droits en termes d'accompagnement pour le retour à la formation

#### Points forts

Mobilisation d'outils existants de l'Education Nationale  
Neutralité des volontaires comme facteur de confiance  
Logique « pairs à pairs » permettant un repérage différent des jeunes

#### Freins

Les missions de service civique sont ponctuelles, ce qui peut limiter l'action dans le temps

**Porteurs de l'action :** Ministère de l'Education nationale

**Cible du dispositif :** Jeunes en risque ou en situation de décrochage scolaire

Des volontaires en Service Civique jouent un rôle de parrains et de tiers neutre entre l'école et l'élève.

Des actions de remédiation par alternance sont également mises en place alternant missions de service civique dans le domaine associatif et périodes de formation, de durée courte ou longue, sous statut scolaire (actions portées par les réseaux FOQUALE et MLDS de l'Education Nationale).

#### Axes d'amélioration

Travail partenarial comme condition des actions de lutte contre le décrochage (PSAD etc.), en particulier avec les DDCS et les structures d'accompagnement des jeunes (IJ, ML etc.)

#### Possibilités d'essaimage - Transférabilité

Pas de financements spécifiques au-delà du cadre du Service Civique



PREFET DE LA REGION OCCITANIE

*Fiche expérience : Mission Service Civique « Contribuer à la lutte contre le décrochage scolaire »*

## ANNEXE – BIBLIOGRAPHIE

### Jeunesse, généralités

- DARES – France Stratégie, Concertation sur l’insertion professionnelle des jeunes - Rapport de diagnostic préparé par France Stratégie et la Dares en concertation avec les membres du groupe de travail composé des représentants de huit organisations patronales et syndicales ainsi que de quatre organisations de jeunesse (FAGE, JOC, MRJC, UNEF), janvier 2017
- Cécile VAN DE VELDE, La dépendance familiale des jeunes adultes en France – Traitement politique et enjeux normatifs, dans Serge PAUGAM *Repenser la solidarité*, P.U.F., 2011, pp. 315-333
- DJEPVA, Restitution de la mission nationale « Jeunes et Information »

### Jeunes non-insérés, jeunes invisibles et non-recours

- Claire BERNOT-CABOCHE, Thèse « *La jeunesse « invisible » - De l’émergence d’un problème à l’élucidation des conditions de construction de réponses cohérentes* », 2016
- Valérie DUBOIS-ORLANDI, Jeunes invisibles des zones rurales : quand la prévention spécialisée reste un dispositif pertinent pour « aller vers » eux, ERES, Vie Sociale, n°22, février 2018, pp. 85-102
- Benjamin VIAL, Le non-recours des jeunes adultes à l’aide publique. Revue de littérature, INJEP Notes & rapports/Revue de littérature, 2018
- Travaux de thèse en cours « Les déclics dans les parcours de vie des jeunes qui reviennent vers les institutions d’insertion », Université Grenoble Alpes, Laboratoire Pacte/Observatoire des non-recours aux droits et services (Odenore) Benjamin Vial

### Education – Formation

- DEPP, Géographie de l’école, n°12, 2017
- Céreq, Quand l’école est finie : premiers pas dans la vie active de la génération 2013, résultats de l’enquête 2016, Céreq Enquêtes, n°1, 2017
- Céreq, Enquête 2016 auprès de la Génération 2013 – Pas d’amélioration de l’insertion professionnelle pour les non-diplômés, Céreq Bulletin de Recherche Emploi-Formation, n°356, 2017
- Cnesco, Comment agir plus efficacement face au décrochage scolaire ? Dossier de synthèse, 2017

### Région

- « La jeunesse en Occitanie, Cahiers de la DRJSCS Occitanie, n°2, décembre 2017
- Les six visages de la pauvreté dans les quartiers prioritaires d’Occitanie, Insee Dossier Occitanie n°7, juillet 2018
- Diagnostic de territoire sur les jeunes en Occitanie, Conseil régional Occitanie, 2017
- « Les départements d’Occitanie au regard des autres départements de province », Insee Dossier Occitanie, n°8, octobre 2018
- Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2017, rapport d’étude n°2017-07, annexe

régionale Occitanie, INJEP

### Départements

- « Les Pyrénées-Orientales, un département parmi les plus attractifs, mais des niveaux de chômage et de pauvreté élevés, Insee Dossier Occitanie », n°8, octobre 2018
- « L'Aude, un département attractif mais un chômage et une précarité financière parmi les plus élevés », Insee Dossier Occitanie, n°8, octobre 2018
- AAP « Repérer et mobiliser les publics dits invisibles » Fiche départementale : Aude, DIRECCTE Occitanie
- AAP « Repérer et mobiliser les publics dits invisibles » Fiche départementale : Pyrénées-Orientales, DIRECCTE Occitanie

### Dispositifs nationaux

- COPJ, « Boite à outils relative au repérage et à la mobilisation des jeunes-cartographies et recueils d'initiatives », Production issue du Groupe de travail n° 4 de la Commission insertion des jeunes « Repérer et mobiliser les jeunes » de juin à décembre 2017
- Julie COURONNE, Marie LOISON-LERUSTE, François SARFATI, « La Garantie Jeunes en action – Usages du dispositif et parcours de jeunes », CEET Rapport de recherche n°101, novembre 2016

### Initiatives locales

- Sylvain MARCELLI, « Hauts-de-France : les missions locales, confrontées à une baisse de fréquentation, partent à la chasse aux "invisibles" », dépêche n°593079, AEF Info, 15 octobre 2018